

POUR **CENTRE** CANADIEN **L'ÉTHIQUE** DANS LE SPORT



Le Dopage Menace la Vie de Nos Athlètes, de Nos Enfants et de Nos Jeunes

RAPPORT FINAL
Groupe de travail

sur l'utilisation de substances destinées à augmenter le rendement au football



TRUE | **SPORT**
SPORT | PUR
LIVES HERE | ÇA SE VIT ICI!

28 Juin, 2011

AVANT-PROPOS

Plus de vingt ans après la publication de la *Commission d'enquête sur le recours aux drogues et aux pratiques interdites pour améliorer la performance athlétique* de l'Honorable Charles L. Dubin, le pays a été vexé par la nouvelle confirmant que de nombreux joueurs de football universitaires canadiens avaient eu recours à des substances destinées à augmenter leur rendement.

Il semble tout à fait convenable d'utiliser les propres mots de l'Honorable Charles L. Dubin pour nous rappeler par où la lutte contre le dopage dans le sport a commencé.

« Nous croyons que le sport permet de forger le caractère et d'enseigner les bienfaits du dévouement, de la persévérance, de l'endurance et de l'autodiscipline. Le sport nous aide à tirer des leçons de la défaite aussi bien que de la victoire et les sports d'équipe encouragent la coopération et l'interdépendance. Nous croyons que le sport peut transmettre des valeurs morales et sociales et, en nous rapprochant en tant qu'individus, nous permettre de bâtir une société saine et solidaire... Il ne fait aucun doute que le sport, par sa signification, par son objet et par sa valeur, transcende le domaine purement physique et qu'il joue un rôle culturel important dans notre société. Il contribue très largement à la santé et à l'édification du caractère de ses adeptes, leur procurant les outils essentiels pour relever les défis que la vie pose inévitablement.

... De nombreuses raisons, dit-on, incitent les athlètes à tricher : les pressions des médias (le syndrome de la "médaille d'or à tout prix"); l'attitude répandue selon laquelle le dopage est nécessaire pour demeurer en compétition; les attentes de la population à l'égard des athlètes canadiens sur la scène internationale; l'importance des avantages financiers que comporte la victoire; le désir d'être le meilleur au monde; le système progressif d'aide financière fondé sur la performance (brevets); le fait que les entraîneurs présentent la victoire comme le seul objectif; l'attitude conciliante des organisations nationales et internationales du sport à l'égard des pratiques contraires à l'éthique; le caractère des athlètes eux-mêmes et le développement du sport en tant que spectacle.

Bien que tous ces facteurs existent effectivement et qu'ils aient un effet indéniable sur les athlètes canadiens, rien ne permet d'accepter que les athlètes trichent pour gagner.

Les pressions et les tentations sont les mêmes pour tous les athlètes, et pourtant la majorité ne succombe pas. Ceux qui succombent montrent qu'ils manquent de caractère. Le sport a pour fonction de former le caractère, et tricher le détruit.

... L'utilisation de drogues dans le sport ne pose pas seulement un problème d'éthique. Il pose également le problème tout aussi important de la santé des athlètes. Les stéroïdes anabolisants surtout et leur mode d'utilisation présentent de graves dangers pour la santé de ceux qui en consomment, tout particulièrement les jeunes.

L'utilisation de stéroïdes anabolisants n'est pas exclusivement le fait des participants aux sports olympiques. Des athlètes qui concourent dans d'autres sports, comme le football, la dynamophilie et le culturisme, y recourent également... Il est aussi alarmant de constater que l'usage de stéroïdes anabolisants est répandu chez les adolescents, et surtout les garçons. Nos jeunes y ont recours pour bénéficier d'un avantage dans la compétition sportive et pour améliorer leur physique et leur image. »ⁱ

Où en sommes-nous rendus? Ou, sont les paroles de l'Honorable Charles L. Dubin prophète?

« La solution du problème ne peut être laissée à ceux qui régissent le sport à l'échelle nationale et internationale. Les événements des dernières années le démontrent bien. Il faut que d'autres participent au processus, notamment les parents et les éducateurs de nos enfants, dont la santé physique et morale est en jeu. »ⁱⁱ

TABLE DES MATIÈRES

3	Avant-propos
5	Lettre du président
10	Résumé
13	Introduction
15	Membres du groupe de travail
17	Principes directeurs et mandat
21	Contexte
23	À propos des stéroïdes
31	Aperçu du programme actuel
33	Hypothèses et principes
35	Éducation
41	Contrôles et analyses
45	Renseignements
49	Politiques et sanctions
53	Engagement des partenaires
55	Coûts et financement
59	Annexe A – Compilation des recommandations
66	Annexe B – Membres de groupe de travail
57	Glossaire



LETTRE DU PRÉSIDENT – D^r Jack Taunton

J'ai été très honoré de me voir offrir la présidence du groupe de travail sur l'utilisation de substances destinées à augmenter le rendement dans le monde du football. Le dopage n'a pas sa place dans le sport sain. Il menace tous les bienfaits du sport sain, il le dépouille de sa grande valeur sociale et de ses répercussions positives sur nos collectivités et pour nos citoyens.

Une grande partie de ma carrière professionnelle a été consacrée à promouvoir le sport sans dopage à titre de docteur en médecine du sport, de président du Conseil canadien des sciences et de la médecine du sport (CCSMS), de membre de la commission médicale du Comité international olympique (CIO) et, récemment, de médecin en chef des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010, à Vancouver. Je suis surtout soucieux de contrer les graves problèmes de santé que pose le dopage. Il menace la vie de nos athlètes, de nos enfants et de nos jeunes. Les secteurs de la santé et les gouvernements de notre pays doivent reconnaître la gravité de ce problème et conjuguer leurs efforts pour trouver des moyens d'éliminer le dopage dans notre société.

En février et en mars 2010, le Canada a connu un immense succès comme hôte des Jeux olympiques et paralympiques. Le Canada a gagné le plus grand nombre de médailles d'or de l'histoire. Le pays a encouragé nos athlètes, et un puissant esprit national s'est élevé. Les médias ont déclaré les Jeux les « jeux les plus sains de l'histoire » !

Malheureusement, quelques semaines après la fin des Jeux, nous avons révélé le grand scandale survenu au sein du programme de football de l'Université de Waterloo. Huit joueurs se sont rendus coupables de violation des règles antidopage, dont l'un a constitué le deuxième cas au monde à présenter un échantillon comportant des hormones de croissance humaine. Deux autres joueurs ont été déclarés coupables de s'être trouvés en possession de substances interdites en vue d'en faire le trafic, et leur cas est toujours en attente d'être jugé devant les cours criminelles. Jamais au Canada un aussi grand nombre d'athlètes d'une même équipe n'ont été reconnus coupables de dopage. Le Centre canadien pour l'éthique dans le sport (CCES) et le Sport interuniversitaire canadien (SIC) ont immédiatement effectué des contrôles surprises hors saison. Malheureusement, par la suite, trois autres joueurs de différentes institutions ont été trouvés coupables d'avoir utilisé des substances destinées à augmenter leur performance, ce qui a donné lieu à la mise en place de ce groupe de travail, notamment.

Au cours des derniers mois, ce groupe de travail a étudié sérieusement et de manière approfondie les récents efforts en matière de contrôle du dopage dans le football au Canada. Divers experts, athlètes et entraîneurs ont partagé leur point de vue et les ont aidés. Dans le cadre de ce travail, diverses recommandations ont été mises de l'avant afin d'éliminer le dopage dans le monde du football. Toutefois, le travail ne peut s'arrêter là. Les organismes sportifs, le gouvernement du Canada, le Centre canadien pour l'éthique dans le sport, les parents et les éducateurs doivent trouver des moyens de mettre en place ces recommandations, afin d'assurer la santé et la sécurité des joueurs de football au Canada et la santé et la sécurité de nos enfants comme de nos jeunes.

En terminant, j'aimerais remercier mes collègues du groupe de travail d'avoir fourni de leur temps. Je les remercie de leur passion, de leur dévouement et des efforts assidus qu'ils ont déployés tout au long de ce processus. Ils ont présenté divers points de vue, mis en doute les normes, élaboré des stratégies novatrices et gagnantes, mais surtout, ils ont mis à l'avant-plan leur passion pour le football et leur désir de régler ce problème important.

J'aimerais exprimer ma plus grande reconnaissance, tout particulièrement à Bob Copeland, directeur athlétique de l'Université de Waterloo. Il a fait preuve d'une grande force et d'un courage sans pareils pour gérer la situation à l'Université de Waterloo. Il est devenu un dirigeant de premier plan dans la lutte contre le dopage dans le football, et je suis assuré que tous les membres de l'industrie du football lui disent un gros « merci ».



LE RAPPORT



RÉSUMÉ

Le dopage menace le sport à l'échelle internationale, incluant le sport au Canada. Il compromet les principes des compétitions ouvertes, justes et sécuritaires. Il dévalorise les fondements du sport en général et exerce de la pression sur les athlètes de manière déraisonnable. Il nuit sérieusement à l'image du sport et constitue une menace sérieuse pour la santé des individus. Les jeunes athlètes amateurs n'y échappent pas. Dans l'industrie nationale, internationale et universitaire du sport, la lutte contre le dopage doit prendre en compte la détection, la prévention, la dissuasion, la santé et l'éducation.

Pour ces raisons et à cause du nombre sans précédent d'échantillons d'urine et de sang signalant la présence de substances interdites prélevés hors saison auprès de joueurs de football de Sport universitaire canadien (SIC) au printemps et au début de l'été 2010, le Centre canadien pour l'éthique dans le sport a mis en place un groupe de travail composé d'experts, dans le but d'étudier l'effet des substances destinées à augmenter le rendement au football. La création du groupe de travail a été causée par une inquiétude unanime quant à l'utilisation de substances destinées à augmenter le rendement au football.

Les membres du groupe de travail aimeraient exprimer leur reconnaissance à l'Université de Waterloo ainsi qu'à monsieur Bob Copeland, son directeur athlétique, pour le leadership dont ils ont fait preuve afin de mieux comprendre comment la situation est survenue et d'élaborer un plan d'action pour éliminer l'utilisation de substances destinées à augmenter le rendement des futurs joueurs de football et de tous les étudiants-athlètes.

L'Université de Waterloo a immédiatement mis sur pied un comité interne de révision de son programme de football en matière d'utilisation de substances interdites. Au cours de ses délibérations, ce groupe de travail a tenu compte du rapport final de l'Université de Waterloo et il y fait référence dans ce document. Monsieur Copeland a également présidé le groupe de travail sur les substances destinées à augmenter le rendement de Sports universitaires Ontario (SUO).

Le groupe de travail sur l'utilisation de substances destinées à augmenter le rendement au football a collaboré avec le groupe de travail de SUO et il entérine tout à fait ses recommandations. Son travail a permis de documenter et d'appuyer ce rapport.

Élaborer un plan d'action visant à éliminer l'utilisation de substances destinées à augmenter le rendement au football de compétition (généralement appelé « dopage » dans le sport)

Le groupe de travail sur l'utilisation de substances destinées à augmenter le rendement au football croit fermement que les recommandations de ce rapport influenceront l'élaboration et la mise en place de programmes novateurs allant au-delà des étudiants-athlètes du football de niveau secondaire et s'adressant aussi bien au niveau collégial qu'universitaire.

D'autres recommandations sur la manière intelligente de gérer et d'enquêter amélioreront les procédures de prélèvement d'échantillons pour le contrôle antidopage, afin de cibler les athlètes et d'ainsi améliorer l'efficacité des programmes de contrôle. Pour terminer, le groupe de travail espère que ce document constituera le point de départ de discussions et de dialogues constructifs dans les ministères, y compris Santé Canada et Sport Canada, et dans tous les ordres gouvernementaux, incluant les ministères de l'Éducation provinciaux et territoriaux, les autorités sportives et les entreprises canadiennes, afin de découvrir de nouvelles façons d'éduquer les athlètes sur les conséquences graves pour la santé que peut avoir l'utilisation de substances destinées à augmenter le rendement et de prévenir et d'éliminer le dopage.

Le groupe de travail a mené une étude approfondie. Il y a eu consensus sur le fait qu'il existe six principaux problèmes : le contrôle et l'analyse, l'éducation, les renseignements, les politiques et les sanctions, l'engagement des partenaires et les coûts et financement. Les recommandations en matière d'action sont présentées dans chaque section de ce rapport.

« La solution du problème ne peut être laissée à ceux qui régissent le sport à l'échelle nationale et internationale. Les événements des dernières années le démontrent bien. Il faut que d'autres participent au processus, notamment les parents et les éducateurs de nos enfants, dont la santé physique et morale est en jeu. »

L'Honorable Charles L. Dubin

Voici certaines recommandations clés :

- Accroissement significatif du nombre de contrôles du niveau actuel de 2 % à 30 % auprès de tous les joueurs de football ;
- L'éducation en matière de dopage et de prise de décisions éthiques devrait être intégrée au programme d'enseignement provincial et territorial, afin de cibler les jeunes athlètes du football et des autres sports ;
- Une formation sur les substances destinées à augmenter le rendement en matière de force et de conditionnement devrait être obligatoire pour les entraîneurs, le personnel et autres administrateurs ;
- Mise en place d'un « compte rendu du dopage dans le sport » en ligne et d'un outil dans Internet pour présenter ces comptes rendus accompagnés d'un plan de communication efficace visant à promouvoir les ressources ;
- D'autres sanctions, au-delà de l'inadmissibilité des joueurs (sanctions du Programme canadien antidopage [PCA]), devraient s'appliquer aux équipes et aux institutions.
- L'élaboration d'ententes transparentes de partage des coûts entre les organismes antidopage, le gouvernement, les entreprises commanditaires, les institutions, les organismes sportifs et le football professionnel devrait être envisagée.



INTRODUCTION

Le dopage menace l'intégrité du sport à l'échelle internationale, y compris le sport au Canada. Il compromet les principes des compétitions ouvertes, justes et sécuritaires. Il dévalorise les bases du sport en général et exerce une pression insensée. Il menace sérieusement la santé des athlètes et nuit considérablement à l'image du sport. Les jeunes athlètes amateurs n'y échappent pas. Au niveau du sport national, international et universitaire, la lutte contre le dopage doit prendre en considération la prévention, la détection, la dissuasion, la santé et l'éducation.

Le Centre canadien pour l'éthique dans le sport a mis sur pied un groupe de travail afin d'étudier le problème de l'usage des substances destinées à augmenter le rendement au football, en réponse au nombre sans précédent de violations des règles antidopage chez les joueurs de football de SIC au printemps et au début de l'été 2010.

Le 31 mars 2010, le Centre canadien pour l'éthique dans le sport a effectué ou tenté d'effectuer des contrôles auprès de 62 joueurs de football de l'Université de Waterloo à la demande de l'université. Huit joueurs de l'université ont écopé de sanctions pour avoir violé les règles antidopage : un refus, quatre pour avoir admis utiliser une substance interdite, et trois pour avoir révélé la présence d'une substance interdite dans leur prélèvement.

Lorsque l'université a appris que le Service de police régional de Waterloo avait appréhendé un membre de l'équipe qu'elle soupçonnait de trafic de substances interdites, elle a exigé que toute l'équipe subisse des contrôles. Le membre de l'équipe en question ainsi qu'un coéquipier ont par la suite été déclarés coupables.

Le Centre canadien pour l'éthique dans le sport, en collaboration avec SIC, ont répondu au nombre sans précédent d'échantillons révélant la présence de substances interdites en effectuant des contrôles hors saison auprès de nombreux joueurs du pays. Au total, depuis mars 2010, le CCES a accusé 13 joueurs de football de SIC provenant de diverses institutions de violation des règles antidopage : quatre pour avoir admis utiliser une substance interdite, un pour avoir refusé de fournir un échantillon et huit pour avoir employé une substance interdite, incluant la deuxième hormone de croissance humaine au monde. Les substances suivantes ont également été détectées : tamoxifène, testostérone, stanozolol (Winstrol), méthyl-1-testostérone et clomifène.

En 2009, plus de 277 000 contrôles ont été effectués à l'échelle internationale en vertu de programmes conformes au Code mondial antidopage. Environ un pour cent de ces tests a révélé la présence d'une substance interdite. Il est à remarquer que ces tests n'ont pas tous entraîné une violation des règles antidopage, et ce, pour diverses raisons, par exemple, certains athlètes peuvent détenir une autorisation d'usage à des fins thérapeutiques leur permettant d'utiliser pour des raisons médicales une substance habituellement interdite.

ENQUÊTE DE DUBIN :

« Plusieurs joueurs de football des équipes universitaires de l'Ontario ont comparu devant la Commission. Si l'on en juge par leurs témoignages, entre le milieu et la fin des années 1980, de 25 à 35 p. 100 des joueurs de ces équipes prenaient des stéroïdes anabolisants. Chez les joueurs de ligne avant et les secondeurs, le pourcentage s'élevait entre 70 et 90. 100. Des athlètes universitaires d'autres provinces canadiennes et des États-Unis confirment ces estimations. L'une des raisons qui poussent les joueurs des équipes de football universitaires à prendre des substances telles que les stéroïdes anabolisants est leur désir d'être recrutés par une équipe de football professionnel. Les témoignages que j'ai entendus me laissent croire que certains de ces joueurs n'ont pas hésité à mettre leur santé en péril en prenant des doses massives de stéroïdes anabolisants afin d'améliorer leur chance d'accéder au football professionnel... Si sa politique antidopage est mise en œuvre dès 1990 pour le football, il est permis d'espérer que cet organisme parviendra à éliminer le dopage dans ce sport, qui joue un rôle si important dans la vie universitaire au Canada. »

*L'Honorable Charles L. Dubin
Commission d'enquête sur le recours aux drogues
et aux pratiques interdites pour améliorer la
performance athlétique*

Le pourcentage de contrôles révélant la présence d'une substance interdite dans le domaine du football varie de 14 pour cent lors des contrôles initiaux de mars 2010 à 3 pour cent au moment de la rédaction de ce rapport. Bien que ce nombre puisse paraître insignifiant, il est presque trois fois plus élevé que le nombre de contrôles révélant la présence d'une substance interdite à l'échelle internationale et il représenterait la « partie émergée de l'iceberg », selon des rapports isolés ; il serait dû au faible nombre de contrôles disponibles, étant donné le nombre considérable de joueurs de football.

Ce n'est pas la première fois que le football est considéré comme un sport aux prises avec un problème d'utilisation de substances destinées à augmenter le rendement. Pendant l'enquête de Dubin, des preuves ont démontré que des joueurs de football intercollégiaux utilisaient des stéroïdes anabolisants.

Le groupe de travail sur l'utilisation de substances destinées à augmenter le rendement au football a tenu sa première réunion le 3 décembre 2010 et sa dernière le 3 juin 2011. Ce document constitue le rapport final et les recommandations du groupe de travail.

MEMBRES DU GROUPE DE TRAVAIL

Membres du groupe de travail :

Les membres du groupe de travail ont agi à titre de bénévole et n'ont perçu aucune rémunération.

Président : D^r Jack Taunton, médecin en chef, Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver (COVAN)

Vice-président administratif : Paul Melia, président-directeur général, Centre canadien pour l'éthique dans le sport

Les principales parties intéressées suivantes ont recommandé la candidature des membres du groupe de travail : SIC, Association canadienne du sport collégial (ACSC), Football Canada (football junior) et Ligue canadienne de football (LCF). Le président et le vice-président ont invité les membres à faire partie du groupe de travail. Des membres actuels ou anciens de la ligue représentaient les athlètes et les entraîneurs. Des experts médicaux et des juristes en dopage ou en football ont été invités à participer.

Membres :

- Vince Amato Directeur, Athlétisme et loisirs, Collège Champlain Saint-Lambert, et membre du conseil de l'Association canadienne du sport collégial (ASCS)
- Tom Beynon Avocat en technologie et en affaires, McCarter Grespan Beynon Weir Business Lawyers (Kitchener), et ancien joueur de football (SIC et LCF)
- André Buist Conseiller, direction de la promotion de la sécurité, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (Québec)
- Robert (Bob) Copeland Directeur, Athlétisme et services récréatifs, Université de Waterloo, et ancien joueur de football de SIC
- Jock Climie Avocat dans le domaine du travail et de l'emploi, Emond Harnden (Ottawa), et ancien joueur de football (SIC et LCF)
- Jean-Phillipe Darche Médecine, Université du Kansas, et ancien joueur de football (cégep, SIC et LCF) et neuf ans au sein de la Ligue nationale de football (LNF)
- Shannon Donovan Directrice, Compétitions et opérations, Football Canada
- Gord Grace Directeur athlétique, Université de Windsor, membre du conseil de SIC, président de Sports universitaires de l'Ontario (SUO) et ancien joueur et entraîneur de football (SIC)

- Julian Hanlon Directeur de l'éducation, Ottawa Catholic School Board, représentant en athlétisme (école secondaire) et ancien joueur de SIC
- Trevor Hardy Directeur, Finances et opérations d'affaires, Ligue canadienne de football (LCF)
- Tom Huisman Directeur des opérations, Sport interuniversitaire canadien (SIC)
- D^r Bob McCormack Médecin en chef, Lions de la Colombie-Britannique, chirurgien orthopédiste, Département de chirurgie orthopédique, Université de la Colombie-Britannique
- Dan Rambo Retraité, cadre et recruteur depuis 25 ans pour la LCF, la LNF et World League of American Football (WLAF), joueur de la National Association of Intercollegiate Athletics (NAIA) au Montana, il est actuellement en train de créer un logiciel pour les athlètes et les recruteurs des équipes de football professionnel et amateur
- Ole Sorensen Agent principal de la politique, Sport Canada, gouvernement du Canada
- Sébastien Tétreault Président de Sélection Outaouais, Champion Sport pur et membre de la première équipe d'étoiles canadiennes en 2010 au sein des Gee-Gees de l'Université d'Ottawa
- Chef Matthew Torigian Chef de police, Service de police régional de Waterloo
- Ron White Coordonnateur de la prévention de la toxicomanie, Ligue junior canadienne de football (LJCF), et liaison avec le Centre canadien pour l'éthique dans le sport

Membres du personnel du Centre canadien pour l'éthique dans le sport : D^r Matthew Fedoruk, directeur, Opérations antidopage, Erik Galas, coordonnateur, Intelligence, Jeremy Luke, directeur, PCA et prospection, Rosemary Pitfield, directrice, Opérations et affaires publiques, et Dan-Thanh Tran, directrice, Contrôles.

PRINCIPES DIRECTEURS et MANDAT

Mission :

Le groupe de travail s'est entendu pour accomplir la mission suivante :

Élaborer un plan d'action visant à éliminer l'utilisation de substances destinées à augmenter le rendement dans le football de compétition (généralement appelé « dopage » dans le sport).

Objectif principal :

Le groupe de travail a pour objectif d'élaborer un plan cohérent, incluant, mais sans s'y limiter, des approches nécessaires en matière de politique, d'éducation, de contrôle et d'enquête, afin de prévenir, de détecter et de dissuader le dopage dans le monde du football.



Objectifs stratégiques à court et à long terme :

1. Étudier les recherches et les données actuelles sur l'utilisation de substances destinées à augmenter le rendement des joueurs de football. Étudier les recherches réalisées à l'échelle internationale sur les joueurs de football et sur le football lui-même.
2. Étudier et évaluer la pertinence du matériel éducatif actuel visant à prévenir et à détecter le dopage au football. Déterminer comment le matériel éducatif actuel peut être amélioré.
3. Étudier les politiques et les procédures en matière de dopage de SIC, de la ASCS (cégep), de Football Canada (football junior) et de la LCF.
4. Étudier et évaluer les contrôles actuels et anciens réalisés dans le monde du football selon les ligues, le nombre de contrôles effectués par saison, le type de contrôle, le type de substance, la qualité des contrôles et les périodes de contrôle.
5. Étudier et évaluer les renseignements liés à la situation récente en matière de dopage à l'Université de Waterloo, y compris ce qui suit, mais sans s'y limiter : la révision du rapport final *University of Waterloo Football Program in Relation to the Use of Banned Substances*, les contrôles effectués et leurs résultats et les contrôles réalisés hors saison après le 31 mars 2010 et leurs résultats.
6. Étudier et évaluer le rôle du personnel responsable de l'entraînement, incluant l'entraîneur en chef, les entraîneurs en matière de force et de conditionnement, les thérapeutes athlétiques et le personnel médical qui participe activement à la prévention, à la dissuasion et à la détection du dopage au football.
7. Étudier la politique actuelle en matière de « responsabilité stricte » concernant les suppléments et trouver d'autres approches sur la nutrition et sur l'utilisation de suppléments.
8. Considérer le rôle que des enquêtes ou autres stratégies pourraient jouer dans un plan complet de prévention, de dissuasion et de détection du dopage dans le monde du football.
9. Déterminer et évaluer tout autre renseignement disponible que le groupe de travail juge approprié et nécessaire pour élaborer un plan complet de prévention, de dissuasion et de détection du dopage dans le football.
10. Effectuer une analyse des forces, des faiblesses, des possibilités et des menaces (FFPM) des politiques actuelles en matière de dopage dans le milieu du football et dans les programmes actuels de contrôle et d'éducation.
11. Étudier la Liste des interdictions de l'Agence mondiale antidopage (AMA) et envisager de nouvelles stratégies afin de centrer les efforts sur certaines substances destinées à augmenter le rendement au football qui pourraient aider à limiter le coût des analyses.
12. Déterminer les ressources nécessaires (incluant les ressources humaines et financières) pour mettre en place un nouveau plan d'action pendant trois à cinq ans. Trouver des sources et des modèles de financement éventuels.
13. Collaborer avec le groupe de travail sur les substances destinées à augmenter le rendement de Sports universitaires Ontario (SUO) et utiliser ses conclusions pour renforcer les résultats et les recommandations de nos groupes de travail respectifs.

Mandat du groupe de travail :

La fonction du groupe de travail est uniquement consultative et comprenait, mais sans s'y limiter, la formulation de recommandations pour atteindre les objectifs du groupe de travail.

1. Chercher à déterminer jusqu'à quel point les substances destinées à augmenter le rendement peuvent être utilisées au football ;
2. Collaborer avec les différents secteurs afin de déterminer et d'élaborer les actions fédérales, provinciales et municipales qui pourraient amener éventuellement à mettre un terme à l'utilisation de substances destinées à augmenter le rendement au football ;
3. Émettre des recommandations pour les actions non gouvernementales incluant, mais sans s'y limiter, le secteur privé, les universités et les collèges (cégeps), qui peuvent être menées pour mettre un terme à l'utilisation de substances destinées à augmenter le rendement au football.

Membres et administration du groupe de travail :

Les critères pour devenir membre du groupe de travail et participer à d'autres activités comme l'administration sont évoqués à l'annexe « A », à la fin de ce rapport.

CONTEXTE

Le football est un sport physique et d'équipe très intense axé sur la stratégie, sur les tactiques, la vitesse, la force et les aptitudes techniques. Il fait partie des sports dans lesquels le dopage est le plus susceptible d'être présent, de nombreux témoignages scientifiques, culturels, historiques et empiriques le démontrant.

D'après les renseignements que les athlètes ont transmis directement ou indirectement par le biais des blogs, des réseaux sociaux et des médias, il semblerait une fois de plus que le football se trouverait aux prises avec un problème d'utilisation de substances destinées à augmenter le rendement. Dans les sports d'équipe, une loi du silence peut exister et empêcher la communication ouverte sur la manière de régler le problème du dopage. Généralement, cette loi du silence ne repose pas uniquement sur la peur des répercussions, mais également sur une culture très ancrée dans les sports d'équipe, qui font souvent face à des problèmes de solidarité d'équipe et de joueurs en manque d'estime d'eux-mêmes. Mettre en péril la confiance de l'équipe ou d'un coéquipier peut être beaucoup plus dangereux qu'une sanction pour violation des règles antidopage.

Bien que les joueurs de football soient plus susceptibles d'utiliser des substances interdites, tous les athlètes le sont également. Les règles antidopage sont mises en place pour protéger le droit des athlètes à participer à des compétitions sécuritaires et justes. Au Canada, le Centre canadien pour l'éthique dans le sport gère le Programme canadien antidopage (PCA), qui se conforme au Code mondial antidopage et aux standards obligatoires de l'Agence mondiale antidopage. Les organismes de sport canadiens doivent se conformer au PCA pour recevoir du financement du gouvernement fédéral. SIC, l'ASCS (cégep) et Football Canada (football junior) ont tous adopté le PCA et collaborent avec le Centre canadien pour l'éthique dans le sport, afin de le mettre en place chacun dans leur propre sport (incluant le football).

La Politique canadienne contre le dopage dans le sport (PCDS) est une politique gouvernementale axée fondamentalement sur la sauvegarde de l'intégrité et des valeurs du sport et sur la protection de la santé des individus contre la pratique contraire à l'éthique que représente le dopage. Les gouvernements fédéral et provincial s'engagent à participer avec le gouvernement fédéral à élaborer à l'échelle nationale des politiques, des stratégies et des programmes en matière de dopage avec les deux paliers de gouvernement. Le PCA, géré par le Centre canadien pour l'éthique dans le sport, repose sur la PCDS.

Des anecdotes ont révélé que les joueurs discutent des substances interdites, par exemple, lorsqu'un joueur effectue des exercices physiques que normalement il ne serait pas en mesure de réaliser. Certains commentaires provenant même de joueurs qui n'utilisent pas de substances destinées à augmenter le rendement veulent que la culture soit à l'origine de l'utilisation de substances interdites, que c'est un choix personnel. [traduction]

Révision du *University of Waterloo Football Program in Relation to the Use of Banned Substances*

RAPPORT FINAL
18 août 2010

Après l'étude du rapport final *University of Waterloo Football Program in Relation to the Use of Banned Substances* (18 août 2010), les points récapitulatifs suivants ont été extraits pour être intégrés au rapport du groupe de travail. Ils décrivent le climat et la culture propres aux équipes de football :

Évaluer comment le climat, la culture et le leadership de l'équipe et du sport interuniversitaire sur le campus peuvent contribuer à cette situation.

POINTS RÉCAPITULATIFS :

1. *Certains joueurs croient que pour réussir sur le plan professionnel, ils doivent utiliser des substances interdites.*
 2. *Certains joueurs sont tentés d'utiliser des substances interdites afin de pouvoir jouer.*
 3. *Les rumeurs et les spéculations font partie de la culture du football.*
 4. *De nombreux joueurs croient que les joueurs des autres équipes utilisent des substances interdites.*
 5. *Les joueurs sembleraient discuter entre eux des substances interdites.*
 6. *Certains commentaires provenant même de joueurs qui n'utilisent pas de substances destinées à augmenter le rendement indiquent que la culture est à l'origine de l'utilisation de substances interdites, que c'est un choix personnel.*
 7. *Le processus de discipline pour régler les problèmes de comportement des joueurs, bien qu'il soit clair pour la plupart d'entre nous, ne comporte pas de remède tout fait pour régler certains problèmes aux multiples ramifications importantes.*
-

Violations historiques des règles antidopage au football (1991-2011)

Violations des règles antidopage	Nombre total
Refus	25
Cannabis	54
Stéroïdes anabolisants ou autres substances	61
Nombre TOTAL	140

À PROPOS DES STÉROÏDES

L'UTILISATION DES STÉROÏDES

Aujourd'hui, les stéroïdes sont facilement accessibles par Internet, dans les magasins de produits de santé, dans les gymnases et dans la vente par correspondance. L'utilisation des stéroïdes ne se limite pas uniquement aux athlètes, puisque de plus en plus de gens utilisent des stéroïdes et autres substances destinées à augmenter le rendement, afin d'améliorer leur image corporelle.

Malheureusement, nous ne détenons pas de données internationales ni de données canadiennes plus récentes sur ce sujet. Toutefois, une recherche américaine a révélé qu'un nombre croissant d'enfants d'âge scolaire ont utilisé des stéroïdes de 1991 à 2002. L'étude *Monitoring the Future* de 2002 a indiqué que 22 pour cent des étudiants de 8^e année, 33,2 pour cent des étudiants de 10^e année et 46,1 pour cent des étudiants de 12^e année considéraient qu'il était « relativement facile » de se procurer des stéroïdes.

L'étude *Monitoring the Future* a démontré que l'abus de stéroïdes est considéré comme l'une des plus importantes préoccupations par rapport aux enfants d'âge scolaire. Une enquête de 1999 a conclu que 479 000 étudiants à l'échelle internationale, soit 2,9 pour cent de tous les étudiants, avaient utilisé un ou des stéroïdes avant leur dernière année secondaire. Dans la même veine, le pourcentage d'étudiants de 12^e année qui considéraient les stéroïdes comme dangereux pour la santé a diminué de 6 pour cent, il est passé de 68 à

« Le sénateur Joseph R. Biden qui, en 1989, présidait un comité du Sénat américain, chargé de mesurer l'importance de la consommation de stéroïdes anabolisants aux États-Unis et d'analyser les dangers graves que ces substances présentent pour la santé, a évalué à près de 500 000 le nombre d'adolescents faisant usage de stéroïdes anabolisants aux États-Unis. Pour reprendre les termes du sénateur Biden,

[traduction] "ils ont exposé leur vie aux nombreux dangers que présente l'abus de stéroïdes... qui met en péril le bien-être mental et physique de milliers de nos jeunes les plus en forme, les plus sains et les plus brillants".

La situation est comparable au Canada. »

L'Honorable Charles L. Dubin

Commission d'enquête sur le recours aux drogues et aux pratiques interdites pour améliorer la performance athlétique, 1990

62 pour cent.

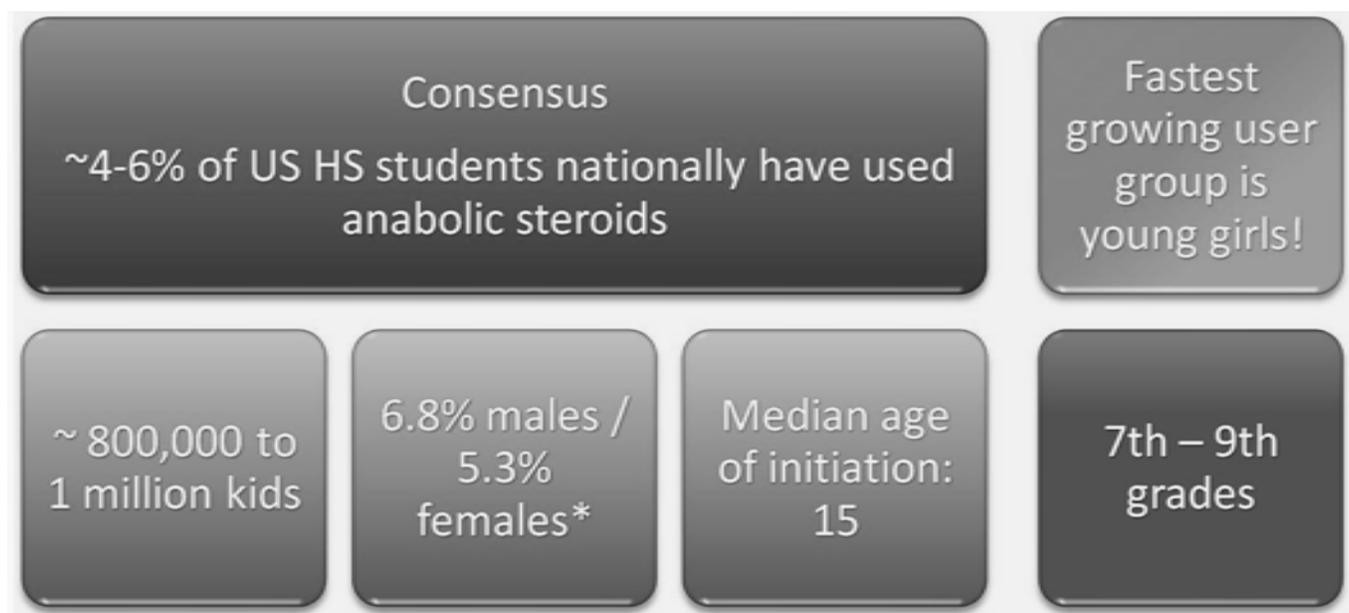
Le *National Household Survey on Drug Abuse and Mental Health Services Administration* sur l'abus des drogues a indiqué que presque 1 084 000 Américains adultes ont reconnu avoir utilisé des stéroïdes à un moment donné. Il a également révélé que plus d'hommes que de femmes utilisent des stéroïdes, mais cela pourrait changer, puisque de plus en plus de femmes ou de jeunes filles utilisent des stéroïdes pour réduire leur taux de gras corporel. En 1997, jusqu'à 175 000 adolescentes ont reconnu avoir utilisé des stéroïdes au moins une fois au cours de l'année précédente, soit une hausse de 100 pour cent depuis 1991. Une étude isolée démontre que, de nos jours, jamais autant de jeunes filles n'ont utilisé de stéroïdes anabolisants.



LES STÉROÏDES :

La Taylor Hooton Foundation a fourni les renseignements suivants. Monsieur Donald Hooton, président de la Taylor Hooton Foundation, a rencontré le groupe de travail et décrit la situation actuelle aux États-Unis. Il a également collaboré au programme d'éducation de l'Université de Waterloo et s'est rendu dans un certain nombre d'institutions de SIC pour discuter du problème croissant chez les jeunes de l'utilisation de substances destinées à améliorer l'apparence et la performance

De nos jours, le nombre de jeunes à l'échelle nationale qui utilisent des stéroïdes anabolisants et autres substances destinées à améliorer l'apparence et la performance a atteint des proportions épidémiques, car les jeunes croient que ces substances les aideront dans leur performance athlétique et qu'elles contribueront à leur procurer une meilleure apparence. De nombreux experts sont d'accord sur le fait qu'environ un million d'étudiants américains du secondaire, c'est-à-dire jusqu'à 6 %, ont sciemment utilisé des stéroïdes anabolisants (ce nombre N'INCLUT PAS le nombre de jeunes qui ont consommé sans le vouloir des stéroïdes anabolisants par le biais de suppléments enrichis qu'ils ont achetés en vente libre à leur magasin local de produits de santé).



Depuis des décennies, les substances destinées à améliorer l'apparence et la performance sont présentes dans le sport, mais elles sont devenues un problème important dans les années 1990 lorsque des joueurs vedettes des sports professionnels américains et canadiens ont commencé à se vanter d'utiliser ces substances pour réussir. Le grand public s'est rapidement habitué à associer « performance supérieure sur le terrain » à « utilisation de substances destinées à améliorer l'apparence et la performance ». Mais les adultes n'ont pas été les seuls à entendre ces histoires, les enfants et les jeunes en ont également eu vent. Et comme leurs athlètes préférés, ils ont eux aussi commencé à utiliser des stéroïdes anabolisants et autres substances destinées à améliorer l'apparence et la performance.



LES DANGERS LIÉS À L'UTILISATION DES STÉROÏDES

(a) Effets physiques

- Système musculo-squelettique
 - Arrêt de la croissance des os
- Système cardio-vasculaire
 - Rétention d'eau et de sel = hypertension
 - Augmentation du taux de cholestérol et de triglycérides
 - Problèmes de coagulation sanguine
- Peau
 - Calvitie
 - Acné (grave poussée d'acné !) sur le dos, les épaules et la poitrine
 - Peau grasse
 - Joues enflées
- Système gastro-intestinal
 - Kystes sur le foie et cancer du foie
- Hypertension
- Plus grand risque de blessures aux tendons, aux ligaments et aux muscles
- Jaunisse, tremblements et articulations douloureuses
- Mauvaise haleine

- Accoutumance

Garçons

- Gynecomastie (croissance des seins)
- Atrophie testiculaire
- Peu de spermatozoïdes
- Impuissance et stérilité
- Croissance de la prostate
- Cancer
- Calvitie prématurée

Filles

- Poils corporels masculins (par exemple : barbe)
- Calvitie masculine
- Voix plus grave
- Menstruations irrégulières
- Diminution des seins
- Risque de malformations congénitales
- Croissance du clitoris

(b) Effets psychologiques

- « Rage hormonale » - plus grande agressivité, colère et hostilité pouvant aller jusqu'à la violence
- Comportement insouciant
- Sentiment d'infériorité

- Nervosité
- Psychose
- Diminution de la libido
- Dépression (assez sérieuse pour entraîner des pensées suicidaires)
- Sautes d'humeur
- Accoutumance psychologique





LES SYMPTÔMES DUS À L'ABUS DE STÉROÏDES

Les répercussions négatives des stéroïdes anabolisants peuvent être dévastatrices pour le corps humain. Elles peuvent aller du cas insignifiant d'une peau grasse à des complications très graves à long terme et même jusqu'à la mort. Les stéroïdes peuvent entraîner divers effets secondaires ou ils peuvent modifier l'esprit et le corps de l'utilisateur. Ces changements sont essentiellement classés en trois catégories :

1. Changements internes comme l'hypertension ou l'augmentation anormale du foie ;
2. Risque de modifications du corps comme l'atrophie testiculaire (réduction considérable des testicules) ;
3. Changements externes apparents comme l'acné sévère ou une plus forte agressivité.

Lorsque vous croyez que votre enfant, vos étudiants ou vos amis utilisent des stéroïdes anabolisants, vous pouvez observer divers effets secondaires à court terme qui ressemblent à des symptômes. Ils comprennent des changements visibles d'apparence, d'humeur et de comportement.

Les changements physiques constituent généralement les symptômes les plus évidents à court terme, car ils ne peuvent être facilement dissimulés par l'utilisateur débutant et ils comprennent :

-
- Croissance rapide et inhabituelle des muscles ;
 - Cheveux gras inhabituels ou peau huileuse inhabituelle (vergetures fréquentes dans les articulations internes) ;
 - Faible acné rouge ou violet, incluant des boutons sur les épaules et dans le dos ;
 - Gynecomastie, la croissance excessive et anormale des seins chez les hommes ;
 - Mauvaise haleine ;
 - Cheveux plus clairsemés ou début de calvitie frontale (calvitie masculine) ;
 - Poils plus longs et épais (autres que les cheveux) ;
 - Perte de cheveux dans le lit, dans la douche et sur le peigne ou la brosse ;
 - Jaunisse ou jaunissement de la peau ;
 - Éruptions et infections cutanées comme des abcès et des kystes ;
 - Changements drastiques d'appétit (grande faim ou diminution ou perte d'appétit) ;
 - Douleur articulaire, plus grand risque de blessures musculaires ou aux tendons ;
 - Structure du sommeil perturbée (trop dormir ou dormir mal) ;
 - Changements du niveau des fluides, gonflement (visage et corps) et sueurs nocturnes ;
 - Étourdissements, tremblements, nausée ou vomissements ;
 - Prise de poids rapide ou progressive ;
 - Croissance des muscles (soudaine ou progressive) ;
 - Hyperactivité ou léthargie (manque d'énergie) ;
 - Problèmes urinaires, décoloration ou sang dans l'urine ;

Les changements psychiatriques et de personnalité surviennent souvent soudainement et sans déclencheurs ni raisons visibles.

-
- Sautes d'humeur extrêmes ;
 - Plus forte agressivité ou irritabilité ;
 - Devenir irrespectueux ou abusif (oralement ou physiquement) ;
 - Incapacité à prendre des décisions générée par un sentiment d'invincibilité ;

- Devient discret ou commence à mentir ;
 - S'éloigne des membres de la famille ;
 - Dépression (généralement lorsque les stéroïdes ne sont plus utilisés)
 - Hallucinations – voir ou entendre des choses qui n'existent pas ;
 - Paranoïa – grand sentiment de méfiance ou de peur ;
 - Envie soudaine d'aller s'entraîner au gymnase ;
-

Les changements sociaux peuvent être pris à tort pour une distanciation naturelle des adolescents ou pour un désir d'indépendance. Ils comprennent :

- Se couvre toujours le dos avec une serviette au sortir de la douche (pour cacher son acné);
- Ferme et verrouille plus souvent la porte de la chambre ;
- Changements dans les relations personnelles avec les membres de la famille et les amis ;
- Très irritable ;
- Prend de longues douches ou de longs bains (ce moment est souvent utilisé pour l'injection);
- Conversations téléphoniques plus privées ;
- Commence à recevoir de plus en plus d'envois par la poste ;
- Demande de l'argent plus souvent ou a plus d'argent qu'à l'habitude ;
- Vole ou perd des objets personnels ;
- Commence à faire des siestes ou s'endort en classe ;
- Perte d'attention ou de concentration (au travail, à l'école ou à la maison) ;
- Détérioration des notes à l'école ;
- Oublie les projets, les dates et les activités ;
- Navigue dans Internet en cachette pour ne pas être vu.

APERÇU DU PROGRAMME ACTUEL

Population d'athlètes cible – joueurs de football

Au Canada, le football comprend différents calibres : communautaire, de l'âge de 8 à 19 ans, école secondaire, cégep, football junior (moins de 22 ans), football sénior (plus de 22 ans – illimité), SIC (football universitaire) et LCF (football professionnel). Le football compte plus de 100 000 joueurs.

Programmes ou ligues de football ayant adopté le Programme canadien antidopage

Organe directeur	Nombre d'équipes	Nombre de joueurs
Football – SIC	27 équipes universitaires	1 620 joueurs
ASCS (cégep)	28 équipes universitaires	1 680 joueurs
Football Canada	LJCF – 20 équipes de football junior	1 300 joueurs
	LFJQ – 9 équipes de football junior	585 joueurs
Nombre total de joueurs de football soumis au PCA Actuellement, une équipe peut comporter de 70 jusqu'à 100 joueurs		5 185

STATISTIQUES DE CONTRÔLE et FINANCEMENT À L'HEURE ACTUELLE :

Chaque année, le Centre canadien pour l'éthique dans le sport effectue des contrôles auprès de deux pour cent (2 %) de tous les athlètes de SIC (environ 12 500 athlètes), soit 250 athlètes de SIC, surtout auprès de joueurs de football et de hockey.

En réponse à la hausse récente du nombre de violations des règles antidopage par des joueurs de football de SIC, le Centre canadien pour l'éthique dans le sport a réalisé plus de contrôles, ils sont passés de 150 à plus de 500, du 31 mars 2010 au 1^{er} juin 2011. Sport Canada a offert une aide financière supplémentaire unique pour l'exercice financier 2010-2011, afin d'effectuer plus de contrôles. La Ligue canadienne de football a également financé les contrôles effectués auprès de 80 joueurs qui pourraient être repêchés. Le Centre canadien pour l'éthique dans le sport n'aura pas le financement nécessaire dans les années à venir pour continuer à réaliser des contrôles à ce niveau.

Le financement actuel du gouvernement fédéral permet d'effectuer 2 878 contrôles dans le cadre du Programme canadien antidopage. Ces contrôles ont lieu auprès des athlètes canadiens olympiques et paralympiques et des athlètes prenant part à des programmes de sport comme ceux de SIC, des collèges (cégeps) canadiens, de Football Canada (football junior), des Jeux du Canada, de l'équipe du Canada pour les Jeux du Commonwealth, de l'équipe du Canada pour les Jeux panaméricains et des championnats nationaux de divers sports. Le Centre canadien pour l'éthique dans le sport participe également à un certain nombre de contrôles chez les athlètes en formation.

Du 1^{er} avril 2009 jusqu'au 30 mars 2010, 109 contrôles antidopage ont été effectués auprès de joueurs de football de SIC. Ce nombre ne comprend pas les 62 autres contrôles ayant eu lieu à l'Université de Waterloo le 31 mars 2010 ainsi que d'autres contrôles en 2010.



HYPOTHÈSES ET PRINCIPES

Les membres du groupe de travail se sont entendus sur les stratégies et les principes suivants pour guider l'élaboration de recommandations et d'un plan à long terme pour éliminer le dopage dans le monde du football.

1. Dans le monde du football, le dopage est un problème qui menace les valeurs fondamentales du sport, de même que le bien-être physique et éthique des joueurs.
2. Afin qu'un programme antidopage soit efficace et qu'il protège les droits des athlètes, il convient de faire uniformiser toutes les normes et procédures pertinentes par une autorité indépendante.
3. Les échantillons d'urine et de sang devraient être analysés selon le Standard international des laboratoires de l'AMA, et la Liste des interdictions de l'AMA devrait être adoptée à tous les niveaux du football pour s'assurer que des normes scientifiques strictes soient suivies, et que le plus grand nombre de substances destinées à augmenter le rendement soit détecté.
4. Actuellement, le nombre de contrôles effectués dans les milieux du football forme un effet de dissuasion insignifiant. Il est impératif de trouver du financement afin d'effectuer plus de contrôles, pour être vraiment efficace.
5. Il est également important de trouver plus de financement provenant de diverses sources (gouvernements, organismes sportifs et institutions) pour mettre en place, dans le domaine du football, à l'échelle canadienne, un programme antidopage complet et efficace qui éliminerait le dopage et l'utilisation de substances destinées à augmenter le rendement.
6. L'utilisation de substances destinées à augmenter le rendement au football représente un problème de santé publique important qui continuera à nuire aux jeunes athlètes et à miner le sport axé sur des valeurs. La valeur économique et sociétale du sport sain au Canada devrait être considérée comme aussi importante que les soins de santé ou l'éducation, et on devrait lui attribuer le même niveau de priorité.

« J'ai insisté sur l'importance d'éduquer nos jeunes et proposé de mettre l'accent, entre autres, sur les valeurs morales et éthiques.

*Recommandations :
QUE le gouvernement du Canada, le Conseil canadien de la médecine sportive et les diverses organisations sportives mettent en œuvre un éventail complet de techniques d'éducation en matière de santé publique pour contrer le problème du dopage, notamment, auprès des athlètes, entraîneurs, officiels et autres membres de la collectivité sportive. »*

*L'Honorable Charles L. Dubin
Commission d'enquête sur le recours aux drogues et aux pratiques interdites pour améliorer le rendement athlétique*

7. La dissuasion par le biais des contrôles doit être équilibrée grâce à un programme éducatif plus complet axé sur la prévention du dopage par la promotion de la conduite éthique dans le sport auprès des plus jeunes et des jeunes joueurs de football jusqu'aux joueurs élités. Les efforts devraient également être centrés sur les dommages physiques et psychologiques que le dopage peut produire sur les athlètes et sur les répercussions potentielles à long terme d'une infraction de dopage sur la vie personnelle et les aspirations professionnelles d'un athlète.
8. Des stratégies doivent être élaborées pour déterminer les joueurs et les équipes les plus susceptibles de se trouver aux prises avec un problème de dopage.
9. Des protocoles et des ressources doivent être élaborés pour encourager les individus à signaler le dopage, afin de mettre en place des programmes de contrôle documentés et ciblés.
10. Il faudra travailler avec la communauté du football, le personnel des équipes et les athlètes intéressés, afin de fournir aux autorités antidopage des renseignements pertinents comprenant les données sur la performance qui donneront lieu à un programme de contrôle et de sélection des athlètes plus ciblé et à un coût raisonnable.
11. Des sanctions autres que l'inadmissibilité devraient être appliquées. Elles devraient être novatrices et comprendre des pénalités individuelles, d'équipe et institutionnelles en matière de dopage. On devrait instaurer des pénalités financières en plus de l'inadmissibilité d'un joueur ou d'une équipe.
12. De nouvelles mesures du succès et de nouveaux indicateurs de performance clés pour permettre au Centre canadien pour l'éthique dans le sport d'évaluer de manière appropriée et complète l'efficacité des programmes antidopage dans tous les secteurs sont nécessaires le plus rapidement possible. Les statistiques propres aux joueurs de football dont les contrôles ont révélé ou non la présence de substances interdites sont unidimensionnelles et minent le succès des programmes éducatifs en matière de dopage qui encouragent les athlètes à prendre la décision éthique de participer à des compétitions sans utiliser de substances destinées à augmenter leur rendement.
13. Les programmes éducatifs doivent être mieux élaborés en matière de contenu, de prestation et de public. Des programmes éducatifs intégrés doivent être mis sur pied depuis les niveaux inférieurs jusqu'aux professionnels, et les résultats de ces formations devraient être observés avec attention et évalués de manière systématique. Le Centre canadien pour l'éthique dans le sport devrait prendre la tête de cette opération en misant sur l'expertise externe et sur les ressources importantes qui existent déjà.
14. Les soins apportés aux athlètes dont les contrôles révèlent la présence de substances interdites doivent être pris en considération, tout comme l'élaboration d'un programme de réadaptation des athlètes.



EDUCATION

En matière d'éducation, le groupe de travail a étudié les programmes éducatifs actuels que le Centre canadien pour l'éthique dans le sport offre aux athlètes de SIC et de l'ASCS ainsi qu'aux joueurs de football junior. Les programmes éducatifs actuels qu'offre le Centre canadien pour l'éthique dans le sport sont principalement des programmes d'enseignement en ligne ne comportant pas de procédures d'évaluation systématiques visant à mesurer les résultats obtenus. Les programmes s'adressant aux joueurs de football ont pour but de s'assurer que les athlètes connaissent les règles et les procédures en matière de dopage. Ainsi, ces programmes sont surtout fondés sur l'information. Bien qu'il ait été obligatoire que les athlètes suivent ces cours en ligne pour être admis à jouer au football, tous les organismes et toutes les ligues n'ont pas respecté cette exigence.

La tâche de ce groupe de travail est fondée sur le travail du comité d'étude interne de l'Université de Waterloo et du groupe de travail sur les substances destinées à augmenter le rendement de Sports universitaires de l'Ontario (SUO).

Étudier les procédures, les pratiques et les politiques d'athlétisme de l'Université de Waterloo en matière de substances interdites, et évaluer leur pertinence.

POINTS RÉCAPITULATIFS :

- 1. L'information sur l'interdiction et sur les répercussions de l'utilisation des substances interdites est considérable.*
- 2. Les joueurs considèrent les cours en ligne du CCES comme un outil éducatif inefficace.*
- 3. Les joueurs doivent être éduqués de manière plus efficace, particulièrement sur les effets néfastes pour la santé.*
- 4. Les entraîneurs, les soigneurs et les professionnels des soins de la santé doivent être mieux éduqués et mieux formés.*

Extrait du rapport final du University of Waterloo Football Program in Relation to the Use of Banned Substances (18 août 2010)



RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE D'ÉDUCATION :

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES :

L'éducation en matière de dopage et de prise de décisions éthiques devrait être intégrée au programme d'enseignements provincial et territorial, afin de cibler les jeunes athlètes du football et des autres sports.

Les principales personnes influentes dans la vie des joueurs, leurs parents, les entraîneurs, les médecins des équipes, les soigneurs des équipes, les entraîneurs en matière de force et de conditionnement, leurs capitaines et les anciens coéquipiers devraient participer plus activement au processus d'éducation.

1. Les recommandations du groupe de travail sur les substances destinées à augmenter le rendement de Sports universitaires de l'Ontario (SUO) par rapport à l'éducation en matière de dopage devraient être étudiées et adoptées, le cas échéant.
2. Les programmes éducatifs en matière de dopage devraient avoir pour but principal la prévention. Ils devraient encourager la prise de décisions éthiques et positives. Les programmes éducatifs actuels du Centre canadien pour l'éthique dans le sport qui s'adressent aux athlètes du football consistent principalement à faire connaître les règles et les procédures aux joueurs. Ils ne parviennent pas à changer l'attitude ni le comportement en matière de dopage et de tricherie.
3. Les programmes éducatifs doivent s'adresser au groupe d'âge et au niveau de jeu du joueur. Ils devraient mettre l'accent sur les aspects positifs des compétitions sans dopage. L'éducation doit comprendre des débats sur les valeurs et les principes du sport, sur les dangers et les répercussions que les substances destinées à améliorer l'apparence et la performance ont sur la santé, sur la diététique appropriée et sur les pratiques en matière de force et de conditionnement au-delà des règles et des procédures en matière de dopage.

Hypothèses et principes

Cela représente un problème de santé publique important qui continuera à nuire aux jeunes athlètes et à miner le sport axé sur des valeurs.

Les programmes éducatifs doivent être plus élaborés en matière de contenu, de prestation et de public. Des programmes éducatifs intégrés doivent être mis en place depuis les niveaux inférieurs jusqu'aux professionnels.

Les résultats liés à l'apprentissage devraient être déterminés et évalués de façon systématique.

Le Centre canadien pour l'éthique dans le sport devrait soutenir cet effort et miser sur la vaste gamme d'expertise et de ressources qui existent.

4. Les parents devraient être encouragés à participer à l'éducation.
 5. L'éducation devrait avoir pour but de s'assurer que lorsqu'un athlète se joint à SIC, à l'ASCS (cégep) ou au football junior, il est au courant du Programme canadien antidopage et du sport sans dopage, de même que des dangers liés à l'utilisation de substances destinées à augmenter le rendement, de la diététique appropriée et des pratiques en matière de force et de conditionnement nécessaires pour satisfaire les critères rigoureux des compétitions.
-
- « Nos jeunes y [drogues] ont recours pour bénéficier d'un avantage dans la compétition sportive et pour améliorer leur physique et leur image. »*
- L'Honorable Charles L. Dubin
Commission d'enquête sur le recours aux drogues et aux pratiques interdites pour améliorer la performance athlétique
-
6. L'éducation en matière de substances destinées à augmenter le rendement devrait être obligatoire pour les entraîneurs, le personnel en matière de force et de conditionnement et les administrateurs. Cette éducation devrait également comprendre de l'information sur les procédures et sur les protocoles d'administration en matière de contrôles ciblés et pour dépister les joueurs qui pourraient être à risque.
 7. Un enseignement propre au football qui aborde la diététique de même que les pratiques en matière de force et de conditionnement devrait être mis en place et personnalisé selon les besoins des athlètes, des entraîneurs et des parents.
 8. L'éducation en matière de suppléments devrait comprendre une information sur les besoins réels en suppléments nutritionnels, offrir une information à jour et pertinente sur les risques liés à l'ingestion de suppléments en matière de santé personnelle et de conséquences antidopage. Des renseignements sur les options de certificats délivrés par une tierce partie devraient être fournis afin de réduire le risque des contrôles qui pourraient révéler par inadvertance la présence de substances interdites.
 9. On devrait imaginer un nouveau matériel éducatif, en collaboration avec le public ciblé, cela dans un souci d'efficacité. Les programmes éducatifs actuels, comme ceux de l'AMA, du Centre canadien pour l'éthique dans le sport et de la Taylor Hooton Foundation, devraient être revus et recadrés pour être plus efficaces et plus complets.
 10. Dans le cas où un même joueur se trouverait obligé de suivre de nombreux cours pendant sa carrière, un système devrait être mis en place pour évaluer ses connaissances en matière de dopage et ses aptitudes à prendre des décisions éthiques pour éviter de répéter la formation. On devrait s'assurer que les programmes éducatifs soient correctement dispensés.
 11. Un comité responsable de l'éducation en matière de dopage au football devrait être mis sur pied afin de travailler avec le Centre canadien pour l'éthique dans le sport et de participer à l'élaboration des programmes éducatifs appropriés et efficaces propres au football. Ce programme devrait être offert partout au pays. Le Centre canadien pour l'éthique dans le sport et l'organisme directeur du sport doivent communiquer tout changement apporté aux programmes d'éducation.
 12. Les principales personnes influentes dans la vie des joueurs, leurs parents, les entraîneurs, les médecins, les soigneurs et les capitaines des équipes ainsi que les anciens coéquipiers devraient participer au processus d'éducation.

13. L'éducation en matière de dopage et d'éthique devrait être intégrée au programme d'enseignement provincial et territorial, afin de cibler les enfants qui jouent au football et ceux qui pratiquent d'autres sports. L'éducation en matière de santé axée sur les substances destinées à améliorer l'apparence et la performance devrait être dispensée à tous les étudiants.
14. Les modèles de rôle du football professionnel et les initiatives éducatives entre pairs devraient être élaborés afin qu'ils aient les plus grandes répercussions possible et qu'ils transmettent des messages éducatifs de manière efficace.
15. Au collège (cégep) et à l'université, un programme éducatif auquel la Taylor Hooton Foundation et le Centre canadien pour l'éthique dans le sport auraient collaboré ainsi que de nouveaux modules d'enseignement en ligne devraient être élaborés et comprendre un séminaire sur place pour tous les joueurs de chaque ligue. Des formateurs médicaux, le personnel des équipes et les directeurs athlétiques devraient participer au séminaire. La présentation devrait être axée sur la culture du football, sur les attitudes à adopter en matière de substances destinées à augmenter le rendement, sur les répercussions sur la santé et sur les dangers liés au dopage.
16. Recommandation d'une méthode en trois étapes : partenariat, partage de l'information et mise sur pied des programmes, lancement du programme dans les écoles, auprès des équipes et des ligues, incluant les modules pour les entraîneurs et les parents, et demande aux athlètes plus âgés de partager leur expérience avec les plus jeunes, en leur présentant le programme des années à venir.
17. Élaborer un programme d'orientation pour les athlètes, afin de faciliter leur réadaptation et leur réorientation lorsqu'ils se sont rendus coupables de dopage. Revoir le programme d'orientation actuel de la LCF et déterminer la possibilité d'offrir un programme semblable dans le domaine du football et dans tous les sports au Canada.
18. Encourager les athlètes dont les échantillons ont révélé la présence de substances interdites et qui ont été inculpés pour violation des règles antidopage à « revenir » vers leur sport, en transmettant des messages à leurs pairs sur les programmes ou les présentations en matière d'éducation.
19. L'éducation en matière de dopage devrait demeurer obligatoire, et l'organisme directeur du sport devrait s'assurer que cette règle soit suivie pour qu'un athlète puisse pratiquer un sport.
20. Le Centre canadien pour l'éthique dans le sport devrait inciter le gouvernement du Canada à revoir les lois canadiennes sur la sécurité, sur la production et sur la vente des suppléments au Canada. Des lois plus rigoureuses en matière de fabrication, d'emballage et d'étiquetage ainsi que des avantages réels à ces produits devraient être exigés pour la santé et la sécurité des athlètes canadiens et du grand public.
21. Il faut élaborer une stratégie d'engagement efficace des conseils d'administration et de la haute direction des institutions, afin de valoriser l'importance de l'esprit d'équipe, de l'intégrité et des valeurs du sport sans dopage. Les messages importants devraient être axés sur les parallèles qui existent entre l'intégrité scolaire et l'intégrité sur le terrain de jeu. Il faut aussi mettre en évidence les répercussions sur la réputation du joueur, sur son institution, sur son club sportif, sur les commanditaires potentiels et sur les perspectives de carrière futures du joueur.



CONTRÔLES ET ANALYSES

Le groupe de travail a souligné de loin l'importance des contrôles documentés dans la mise en œuvre d'un programme antidopage efficace dans le monde du football.

Voici les quatre aspects principaux que comprend un programme de contrôle de base et leurs centres de coûts respectifs :

Planification

des contrôles :

Planification de la distribution des contrôles
Planification de la mission (planification et coordination de la mission de prélèvement des échantillons)
Frais généraux incluant l'assurance, les avantages, l'administration et le personnel

Prélèvement

des échantillons :

Agent de contrôle du dopage (frais de déplacement)
Agent de prélèvement sanguin (frais de déplacement)
Escorte (honoraires)
Coûts de l'équipement et du transport des échantillons

Analyse

des échantillons :

Frais d'analyse en laboratoire (en compétition et hors compétition)
Frais additionnels de dépistage pour l'EPO, la testostérone exogène, les hormones de croissance humaine et les analyses d'échantillons B

Gestion

des résultats :

Administration après les analyses
Analyse des échantillons B
Frais judiciaires pour le droit d'un athlète à une audience
Frais judiciaires supplémentaires

Le groupe de travail a étudié le programme de contrôle actuel que le Centre canadien pour l'éthique dans le sport a mis en place pour SIC, l'ASCS et le football junior. Le groupe de travail a reçu des présentations d'experts, incluant celle de la D^{re} Christiane Ayotte, directrice de l'INRS-Institut Armand-Frappier (laboratoire accrédité de l'AMA), et a étudié les statistiques annuelles et l'état actuel des contrôles de ces ligues de même que d'autres programmes de contrôles aux États-Unis. L'analyse du groupe de travail a donné lieu aux recommandations suivantes :



RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE DE CONTRÔLE ET D'ANALYSE :

1. Le taux de contrôle actuel, de 2 % à 3 % du nombre total

RECOMMANDATION IMPORTANTE :

Seront désormais effectués des contrôles sur 30 % des joueurs de football et non plus seulement sur 2 à 3 %, ce qui représente une augmentation significative.

de joueurs des ligues, du Centre canadien pour l'éthique dans le sport pour SIC, l'ASCS et le football junior est inapproprié. Il faut donc plus de contrôles pour vivement dissuader les joueurs : augmenter de façon significative les contrôles, jusqu'à 30 % du nombre total des joueurs par année, grâce à un modèle de contrôle documenté. Par exemple, un joueur pourrait subir un contrôle une fois par année, ou plusieurs fois. Toutefois, le nombre total de contrôles représenterait 30 % de tous les joueurs.

2. La distribution des contrôles devrait comprendre des contrôles d'urine et de sang en compétition et hors compétition, selon la formule suivante : 30 % de contrôles en compétition et 70 % de contrôles hors compétition. Le processus de sélection des individus et des équipes devant subir des contrôles d'urine et de sang devrait cibler les athlètes les plus à risque. Grâce aux données pertinentes de performance, des contrôles multiples et des contrôles continus devraient s'adresser aux joueurs, aux positions des joueurs et aux équipes les plus à risque. Les données de performance devraient être fournies au Centre canadien pour l'éthique dans le sport de manière harmonisée par les autorités pertinentes et déterminant les athlètes à risque élevé au moins deux fois par année.
3. À des fins de détermination et de ciblage des athlètes en matière de contrôle, les données liées à la performance des évaluations des joueurs tout au long de la saison et d'une année à l'autre permettent d'obtenir de bons

Hypothèses et principes

Le taux de contrôle actuel (de 2 à 3 %) est inapproprié.

Un programme antidopage efficace doit adopter toutes les normes et procédures pertinentes et être géré par une autorité indépendante, afin de protéger les droits de tous les athlètes.

Les échantillons d'urine et de sang devraient être analysés d'après le Standard international pour les laboratoires de l'AMA et la Liste des interdictions de l'AMA devrait être adoptée à tous les niveaux du football.

Le financement doit être mis en place pour permettre l'augmentation du taux de contrôle actuel, il doit être adéquat pour être efficace.

Plus de financement provenant de diverses sources (gouvernementale et institutionnelle) est nécessaire.

renseignements antidopage. Les équipes devraient fournir les données de performance des joueurs au Centre canadien pour l'éthique dans le sport. Des bases de données bien connues existent déjà et sont utilisées dans l'industrie du football, par exemple, fbXchange. Des mesures physiques quant à la vitesse, à la taille, au poids et à divers autres contrôles bien documentés, comprenant des références, faciliteraient le ciblage des athlètes et des équipes, et permettraient de comparer les saisons entre elles.

4. Une attention particulière devrait être portée à la qualité, et non seulement à la quantité des contrôles. Les stratégies de contrôle hors compétition devraient comprendre des contrôles pour les individus et pour les équipes, afin qu'ils restent les plus imprévisibles possible. Les contrôles d'équipes devraient s'adresser à une partie de l'équipe ou à toute l'équipe, pendant l'entraînement et la saison des compétitions. Les joueurs pourraient subir plusieurs contrôles par saison, y compris des contrôles hors saison. Pour que ces contrôles soient dissuasifs, il faudrait que les athlètes pensent qu'ils courent le risque d'être contrôlés en tout temps et n'importe où.
5. Des analyses scientifiques plus approfondies et des suivis longitudinaux des paramètres physiques mesurés dans les échantillons d'urine et de sang selon les lignes directrices du Passeport biologique de l'athlète de l'AMA devraient s'adresser aux joueurs de football. Ainsi, on pourrait mieux identifier et cibler les athlètes dont la physiologie anormale pourrait indiquer l'utilisation de substances interdites. Ce programme serait à même de permettre des contrôles plus ciblés et relativement peu onéreux.
6. Pour être cohérent, le Centre canadien pour l'éthique dans le sport devrait demeurer le seul gestionnaire des résultats des contrôles de dopage. Le processus de gestion des résultats demeure bien défini et il protège les droits des athlètes dans le cas de résultats d'analyses anormaux ou d'autres violations possibles des règles antidopage.
7. Un processus de consultation devrait être élaboré afin de permettre à l'industrie du football d'étudier la Liste des interdictions de l'AMA pendant la période de consultation annuelle et de fournir ses recommandations. Le Centre canadien pour l'éthique dans le sport devrait mettre sur pied une stratégie d'engagement visant à recueillir les commentaires de l'industrie du football durant ce processus.
8. L'élaboration d'ententes transparentes de partage des coûts entre les organismes antidopage, le gouvernement, les entreprises commanditaires, les institutions, les organismes de sport et le football professionnel devrait être considérée.

Hypothèses et principes

Des stratégies doivent être mises en place pour déterminer les athlètes et les équipes à risque élevé.

Élaborer des protocoles et des ressources pour encourager les individus à signaler le dopage afin de mettre en place des programmes de contrôle documentés et ciblés.

D'autres sanctions, au-delà de l'inadmissibilité, devraient s'appliquer.

RENSEIGNEMENTS

Les organismes antidopage doivent mieux utiliser les contrôles bien documentés et stratégiques, afin d'éliminer l'approvisionnement, le trafic et l'utilisation des substances destinées à augmenter le rendement et la culture du silence dans le monde du football. L'utilisation des renseignements fournis par les parties intéressées, incluant les athlètes, le personnel sportif et les organismes publics, a pour but d'éduquer, de dissuader, de détecter et, le cas échéant, de poursuivre en justice les athlètes et le personnel d'encadrement des athlètes. Pour qu'un programme antidopage bien documenté soit efficace, le Centre canadien pour l'éthique dans le sport doit établir des relations et travailler en étroite collaboration avec l'industrie du football, le grand public, les partenaires responsables d'appliquer la loi et les autres organisations nationales antidopage (ONAD).

Selon l'AMA, pour réussir la lutte contre le dopage dans le sport et ainsi protéger les droits des athlètes Des messages visant à promouvoir la collecte de renseignements doivent être intégrés aux programmes de sensibilisation et de renseignements s'adressant aux athlètes et au personnel

sains partout dans le monde, les organisations nationales antidopage doivent aller au-delà des contrôles, afin d'élaborer d'autres moyens de recueillir, de partager et d'exploiter les renseignements et les preuves sur l'approvisionnement et l'utilisation de substances et de méthodes interdites par les athlètes de leur compétence. Cela inclut la recherche de nouveaux partenariats, particulièrement entre les mouvements sportifs et les autorités publiques engagés à plus grande échelle contre le dopage dans la société.

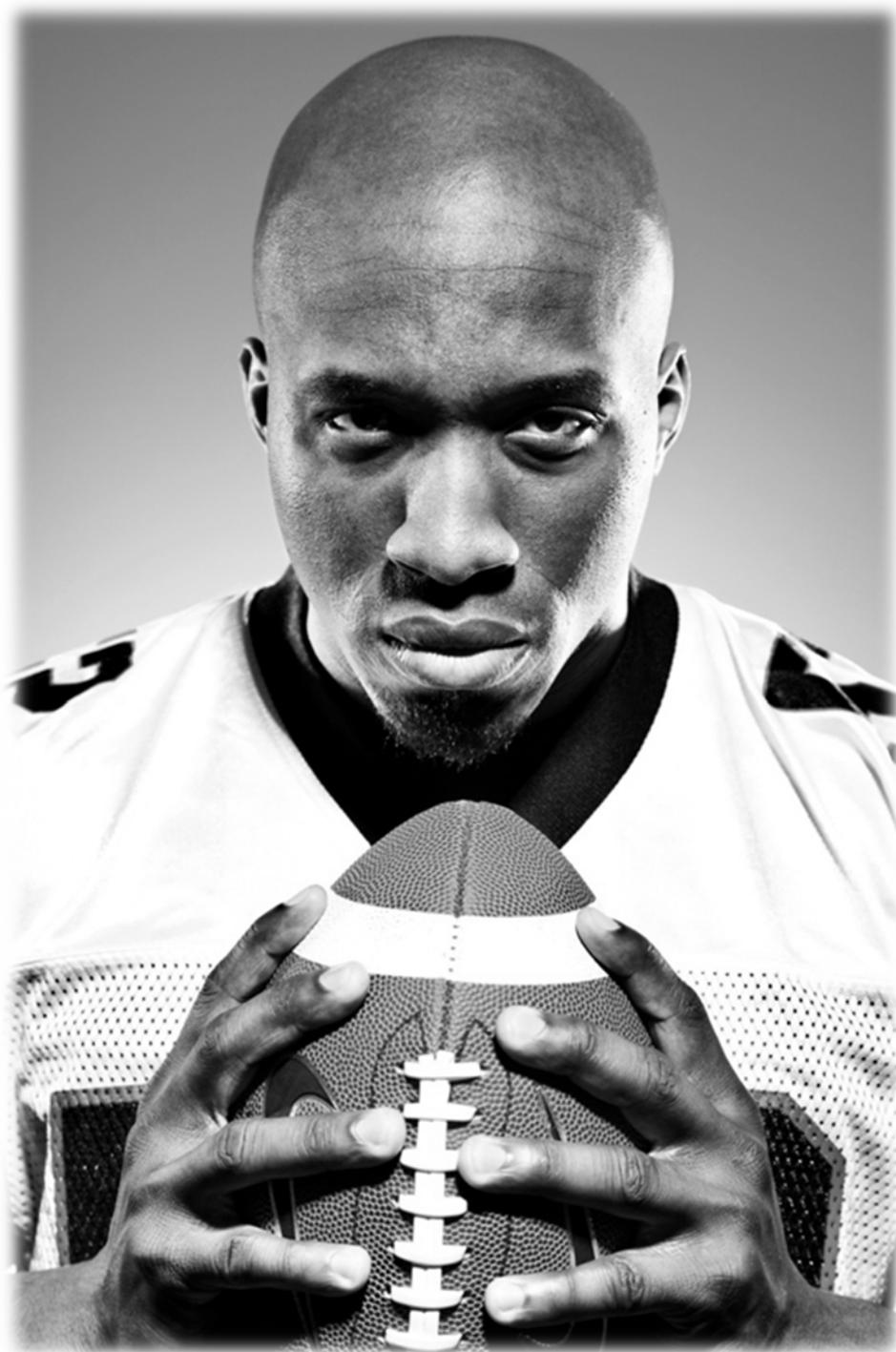
Les renseignements peuvent provenir de diverses sources, notamment, mais sans s'y limiter, des joueurs, de leur performance, des « conseils », des renseignements sur la localisation, des résultats analytiques, des observations du personnel responsable des contrôles antidopage et des organismes responsables d'appliquer la loi.

d'encadrement des athlètes, afin de dissuader davantage les personnes qui songeraient ou qui songent à faire le trafic ou à utiliser des substances interdites.

RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE DE RENSEIGNEMENTS

Recommandations importantes :
Une tribune téléphonique de « signalement du dopage dans le sport » et un outil Web devraient être mis en place.

1. La divulgation de renseignements sur la localisation des équipes pendant les compétitions et sur les séances d'entraînement hors saison devrait être obligatoire en utilisant ADAMS, le système de signalement de l'AMA. Ne pas fournir de renseignements précis en matière d'entraînement, de déplacement et de localisation des compétitions et ne pas mettre ces renseignements à jour devraient entraîner des pénalités financières aux équipes. Cela réduirait considérablement les coûts liés à la collecte, car la mission de contrôle aurait échoué faute de rapports suffisants sur les athlètes.



2. Certains joueurs en particulier, ceux qui n'ont pas fourni de rapport d'athlète ou dont les échantillons ont révélé la présence suspecte de substances interdites, devraient être ajoutés au programme du groupe cible enregistré (GCE) du Centre canadien pour l'éthique dans le sport. Ces joueurs seraient suivis de près et ils devraient soumettre des renseignements sur leur localisation.
3. Un programme d'enquête dans le monde du football devrait être axé particulièrement sur les violations des règles antidopage non analytiques qui pourraient inclure l'utilisation ou la tentative d'utilisation, le circuit fraudeux, la possession, le trafic et l'administration d'une substance ou d'une méthode interdite.
4. Mettre en place une tribune téléphonique de « signalement du dopage dans le sport » et un outil Web connexe accompagné d'un plan de communication, afin de promouvoir l'efficacité des ressources.
5. Créer des outils et des sources de renseignements qui exposent clairement les grandes lignes des signes et des symptômes dus à l'utilisation de substances destinées à augmenter le rendement des entraîneurs et du personnel administratif.
6. Élaborer des politiques et des protocoles pour les entraîneurs et les autres membres du personnel de l'industrie du football, afin de signaler directement les cas de dopage éventuels au Centre canadien pour l'éthique dans le sport. Des contrôles ciblés de suivi devraient être effectués lorsque des renseignements pertinents et crédibles sont reçus.
7. Le Centre canadien pour l'éthique dans le sport devrait mettre en place une campagne de sensibilisation et d'information pour tout le personnel des équipes de football et des autres, afin que la société et les campus canadiens soient plus sensibilisés au problème lié aux substances destinées à augmenter le rendement. À SIC et à l'ACSC (cégep), l'information pourrait être diffusée dans les services de sécurité des campus, les services de santé offerts sur les campus, les services d'orientation et chez les dirigeants des résidences.
8. Les équipes devraient participer « activement » à la collecte des renseignements. Les entraîneurs devraient recevoir un incitatif comme la réduction d'une sanction d'équipe pour encourager l'entraîneur à obliger les joueurs qui peuvent détenir des renseignements à collaborer avec les enquêtes de dopage.

Hypothèses et principes

Des stratégies doivent être élaborées afin de déterminer les joueurs et les équipes à risque élevé.

Des protocoles et des ressources doivent être élaborés pour encourager les individus à signaler le dopage, afin de mettre en place des programmes de contrôle bien documentés et ciblés. Il faut travailler avec l'industrie du football, le personnel des équipes et les athlètes concernés, afin de fournir des renseignements, incluant les données liées à la performance, ce qui donnera lieu à un programme de contrôle et de sélection des athlètes plus ciblé et relativement peu onéreux.



POLITIQUES ET SANCTIONS

Les Canadiens désirent un sport éthique et juste pour tous les athlètes. Le Centre canadien pour l'éthique dans le sport est le garant de l'initiative canadienne en matière de dopage visant à créer un environnement qui correspond aux attentes des Canadiens.

Afin de contribuer au sport axé sur des valeurs pour les Canadiens et d'aider à améliorer le niveau global des terrains de jeu, le Centre canadien pour l'éthique dans le sport gère le PCA, soit l'ensemble des règles qui régissent le contrôle du dopage au Canada.

Conformément au Code mondial antidopage et à tous les standards internationaux, le PCA décrit la mise en œuvre du programme et le processus de gestion des résultats. Il sert également de norme en matière d'éducation dans le domaine du sport axé sur des valeurs au Canada.



Notre programme de contrôle du dopage national comporte tous les aspects d'une stratégie antidopage complète.

- L'**éducation** représente l'un des outils de prévention les plus efficaces pour la lutte contre le dopage dans le sport. Elle permet de s'assurer que les athlètes comprennent leurs responsabilités et ne commettent pas de violation des règles antidopage par inadvertance ou qu'ils ne prennent pas de risques superflus. En commençant dès l'enfance à mettre l'accent sur les valeurs, le message Sport pur s'est révélé efficace auprès des jeunes athlètes.
- Les **services aux athlètes** procurent aux athlètes le soutien médical et les informations dont ils ont besoin pour suivre les règles. Cela comprendra la gestion du processus d'autorisation d'usage à des fins thérapeutiques et des réponses aux demandes de renseignement sur les substances.
- La **planification de la distribution des contrôles** constitue le meilleur outil de dissuasion qui soit, grâce au ciblage de ses contrôles les plus efficaces possible, en compétition et hors compétition, chez les sports les plus à risque. Cela comprend la gestion du programme de localisation des athlètes.
- Le **prélèvement des échantillons** est effectué d'un bout à l'autre du pays par les agents de contrôle du dopage du CCES, qui suivent les procédures strictes en matière de contrôle du dopage décrites dans le PCA et selon les exigences du système de qualité et les exigences de santé et de sécurité du CCES.
- La **gestion des résultats** comprend les violations des règles antidopage, les répercussions et les systèmes d'appel mis en place pour protéger les droits des athlètes et fournir un processus approprié.

SIC, l'ACSC (cégep) et le football junior (Football Canada) ont tous adopté le Programme canadien antidopage (PCA) et ils collaborent avec le Centre canadien pour l'éthique dans le sport pour s'assurer que le PCA est adopté au sein de leurs programmes de football. En adoptant le PCA, SIC, l'ACSC et Football Canada peuvent recevoir du financement de Sport Canada. Les organismes de sport peuvent inclure d'autres politiques antidopage, dont des sanctions additionnelles, en complément au PCA. Toutefois, les organismes de sport ne peuvent supprimer ou changer des éléments du PCA, car le PCA ne serait plus conforme au Code mondial antidopage.



RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE DE POLITIQUES ET DE SANCTIONS :

1. SIC, l'ACSC (cégep) et la LJCF par le biais de Football Canada devraient continuer à adopter le PCA pour assurer

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES :

Les institutions pourraient voir leur bourse supprimée pendant deux (2) ans pour chaque joueur contrôlé positivement reconnu coupable de violation des règles antidopage.

Des pénalités financières devraient être infligées aux institutions et aux équipes des ligues.

la plus grande crédibilité, conformité et confiance aux yeux de l'industrie du sport et du public.

2. Les politiques antidopage des ligues et des institutions de SIC, de l'ACSC (cégep) et de la LJCF doivent être améliorées et harmonisées.
3. Le NCAA, le NFL, et la LCF devrait améliorer leurs politiques pour reconnaître et respecter les sanctions du PCA pour s'assurer que les joueurs ne jouent pas dans leur ligue pendant une période d'inadmissibilité au Canada.
4. Recommander des sanctions autres que celles du PCA :
 - I. Punitons pour les équipes :

Ces punitons additionnelles pour les équipes devraient être infligées à la suite de violations aux règles antidopage de toutes les ligues :

 - Impossibilité d'être l'hôte d'un championnat pendant deux (2) ans pour chaque joueur reconnu coupable d'une violation des règles antidopage dans une saison.
 - L'équipe reconnue coupable d'une violation des règles antidopage se voit attribuer une défaite à son dossier.

Hypothèses et principes

D'autres punitions, au-delà de l'inadmissibilité d'un joueur (sanctions du PCA), devraient s'appliquer. Les sanctions devraient être novatrices et comprendre des pénalités pour s'être dopés, pour les individus, les équipes, les institutions et les ligues. Les pénalités financières devraient être infligées en plus de l'inadmissibilité d'un joueur ou d'une équipe.

- II. Les pénalités financières devraient s'appliquer aux institutions et aux équipes des ligues. Elles devraient être versées (par exemple, 5 000 \$ par violation des règles antidopage) à leur organisme directeur de sport, afin de contribuer à l'éducation en matière de dopage, aux coûts liés aux contrôles et aux coûts relatifs à la gestion des résultats. Une partie de la pénalité financière devrait être envisagée, pour être réinvestie dans d'autres contrôles ciblés.
 - III. Toute institution de SIC ou de l'ACSC (cégep, le cas échéant) devrait perdre une bourse pendant deux (2) ans pour chaque joueur contrôlé positivement reconnu coupable d'une violation des règles antidopage.
 - IV. Lorsque trois joueurs d'une même équipe sont reconnus coupables d'une violation des règles antidopage dans une saison, l'équipe devrait perdre son statut d'« équipe en règle » pendant un certain temps (par exemple, une [1] saison).
5. SIC, l'ACSC et la LJCF ainsi que leurs institutions et clubs membres devraient élaborer des stratégies et des tactiques visant à encourager les joueurs à collaborer activement en échange d'une réduction des sanctions pour les individus ou les équipes. Ces stratégies doivent être intégrées aux politiques antidopage de leur organisme. Ce qui suit devrait aussi être pris en considération :
- I. Coordonnées de la personne qui a fourni la substance ;
 - II. Autres individus pouvant être concernés ;
 - III. Tout renseignement qui donne lieu à une autre violation des règles antidopage et à des contrôles ciblés.

ENGAGEMENT DES PARTENAIRES

« La solution du problème ne peut être laissée à ceux qui régissent le sport à l'échelle nationale et internationale. Les événements des dernières années le démontrent bien. Il faut que d'autres participent au processus, notamment les parents et les éducateurs de nos enfants, dont la santé physique et morale est en jeu. »
L'Honorable Charles L. Dubin

Afin de lutter contre le dopage au football, des partenariats efficaces doivent être créés avec d'autres organismes. Le groupe de travail a étudié les partenariats actuels du Centre canadien de l'éthique dans le sport de SIC, de l'ACSC (cégep) et de Football Canada (football junior). Bien qu'il existe actuellement peu de partenariats, ceux qui sont présents sont importants et ils devraient contribuer à la lutte contre le dopage. Le groupe de travail a formulé certaines recommandations dans ce secteur.

RECOMMANDATIONS

EN MATIÈRE D'ENGAGEMENT DES PARTENAIRES :

1. Porter une attention particulière au développement de partenariats et de relations, ce qui rendra considérablement service directement au football, en reconnaissant que de nombreux joueurs de football excellent tant sur le plan universitaire que sportif.
2. Porter une attention particulière aux groupes cibles stratégiques et déterminer comment chaque groupe peut contribuer à la lutte contre le dopage au football :
 - a. Institutions de SIC
 - b. Ligue canadienne de football
 - c. Programme de sensibilisation aux drogues de la GRC
 - d. Agents des services frontaliers de l'Agence des services frontaliers
 - e. Santé Canada
 - f. Ministères de l'Éducation provinciaux et fédéral
 - g. Défense nationale
 - h. Services correctionnels du Canada
 - i. Sport Canada
 - j. Académie canadienne de médecine du sport et de l'exercice
 - k. Services d'orientation et de réadaptation
 - l. Partenaires d'affaires



COÛTS ET FINANCEMENT

Souvent, c'est une question d'argent si des programmes antidopage efficaces ne sont pas mis en place. C'est une réalité, les programmes antidopage efficaces coûtent cher. Plusieurs aspects clés d'un programme antidopage efficace contribuent aux coûts.

La gestion d'un programme antidopage efficace comprend les coûts suivants : les frais d'administration liés à la gestion du programme et ceux des prélèvements des échantillons, des analyses et des résultats. En même temps que de la complexité de l'administration d'un programme antidopage efficace, il faut tenir compte du défi que représentent les contrôles effectués auprès d'un grand nombre d'athlètes dans une grande variété de sports, de la détection de centaines de substances destinées à augmenter le rendement qui nécessitent des procédures d'analyses scientifiques, des contrôles effectués « sans préavis » et de la difficulté à localiser les athlètes en raison de leur horaire qui change constamment et de la coordination du personnel et de l'équipement pour le prélèvement des échantillons. Ces défis ne représentent que quelques aspects à prendre en considération lors de l'étude des coûts liés aux programmes antidopage. Dans l'industrie du sport, les coûts liés aux programmes antidopage génèrent souvent des débats sur la manière de « réduire » les coûts. Les membres du groupe de travail se sont évidemment demandés si ces coûts pouvaient être réduits. Toutefois, après étude de nos hypothèses et de nos principes, il est clair que les coûts ne peuvent être réduits.

Le groupe de travail a commencé à envisager de nouvelles stratégies liées aux options en matière de coûts et de ressources.

Hypothèses et principes

Pour qu'un programme antidopage soit efficace et qu'il protège les droits des athlètes, toutes les normes et les procédures pertinentes doivent être uniformes et gérées par une autorité indépendante.

Les échantillons d'urine et de sang devraient être analysés d'après le Standard international pour les laboratoires de l'AMA, et la Liste des interdictions de l'AMA devrait être adoptée à tous les niveaux du football, pour s'assurer que des normes scientifiques rigoureuses soient suivies, et que la plus grande quantité possible de substances destinées à augmenter le rendement soit détectée.



RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE DE COÛTS ET DE FINANCEMENT :

Reconnaissant que plus tôt sera réglé le problème du dopage, plus vite les ressources actuellement affectées aux tests antidopage pourront être dégagées pour aider à subvenir aux frais de l'entraînement et de la participation aux compétitions, j'estime que les organismes de sport doivent réserver une partie de leur budget au contrôle antidopage au lieu de simplement demander de nouveaux fonds...

L'Honorable Charles L. Dubin

Commission d'enquête sur le recours aux drogues et aux pratiques interdites pour améliorer la performance athlétique

1. Afin d'offrir un incitatif encourageant fournissant des renseignements précis et à jour sur la localisation, un système doit être mis en place afin que les équipes paient les coûts liés au prélèvement des échantillons et à la planification de la mission lorsque les athlètes ne sont pas en mesure de subir des contrôles antidopage ou lorsqu'il est impossible de les localiser.
2. Un plan de partage des coûts entre les écoles, les équipes et le Centre canadien pour l'éthique dans le sport devrait être étudié et élaboré attentivement.
3. Toute équipe dont les athlètes commettent des violations aux règles antidopage doit être obligée de payer les frais liés aux contrôles subséquents de toute l'équipe et les coûts liés à la gestion de ces conséquences (selon la violation des règles antidopage).
4. Il serait utile de créer un registre national de recrutement pour les joueurs de football du pays partagé entre partenaires. Ce registre permettrait aux joueurs de devenir membres, de télécharger des données et des vidéos sur la performance, des biographies, des photos et des performances scolaires. Pour faire partie des ligues ou des niveaux de football, les joueurs devraient suivre une formation obligatoire. Une partie des frais d'adhésion serait allouée aux coûts liés aux contrôles et à la formation, dans le cadre des programmes antidopage des divers organismes du partenariat. Élaborer une stratégie avec les anciens joueurs pour attirer des fonds.
5. Bien définir les commanditaires et les amener à soutenir les initiatives éducatives en les commanditant.
6. Fournir des crédits éducatifs aux professionnels des soins de santé en échange de séminaires éducatifs en matière de dopage.
7. Une campagne éducative nationale visant les jeunes devrait être mise en place. Ses partenariats devraient être considérés avec les entreprises du Canada, la LCF et le gouvernement du Canada.
8. Établir un partenariat avec la LCF, afin de mettre sur pied des initiatives de financement et utiliser les joueurs comme mentors et présentateurs aux fins du programme éducatif.
9. Étudier la possibilité d'organiser un dîner ou un déjeuner annuel de financement axé sur le sport éthique et le soutien des programmes antidopage à l'échelle nationale. Former un comité pour élaborer une stratégie de financement rentable.



CONCLUSION

Les membres du groupe de travail sur l'utilisation de substances destinées à augmenter le rendement au football se sont rendu à la conclusion que le dopage constitue une menace sérieuse pour la santé des athlètes, les enfants et les jeunes, et le sport à l'échelle internationale, incluant le sport au Canada. Il compromet les principes des compétitions ouvertes, justes et sécuritaires. Il dévalorise les fondements du sport en général et exerce de la pression sur les athlètes de manière déraisonnable. Il nuit sérieusement à l'image du sport et à la santé des individus. Les jeunes athlètes amateurs n'y échappent pas. Dans les communautés nationale, internationale et universitaire du sport, la lutte contre le dopage doit prendre en compte la détection et la prévention, la dissuasion, la santé et l'éducation.

Après avoir mené une étude approfondie des problèmes et des données de base les membres du groupe de travail se sont entendus sur des stratégies et des principes pour guider l'élaboration de recommandations et d'un plan à long terme pour éliminer le dopage dans le monde du football.

Le groupe de travail sur l'utilisation de substances destinées à augmenter le rendement au football croit fermement que la mise en œuvre des recommandations contenues dans ce rapport influencera l'élaboration et la mise en place de programmes novateurs allant au-delà des étudiants-athlètes du football de niveau secondaire et s'adressant aussi bien au niveau collégial qu'universitaire.

En conclusion, le groupe de travail espère que ce document constituera le point de départ de discussions et de dialogues constructifs dans les ministères, y compris Santé Canada et Sport Canada, et dans tous les ordres gouvernementaux, incluant les ministères de l'Éducation provinciaux et territoriaux, les autorités sportives et les entreprises canadiennes, afin de découvrir de nouvelles façons d'éduquer les athlètes sur les conséquences graves en ce qui concerne l'utilisation de substances destinées à augmenter le rendement et de prévenir et d'éliminer le dopage.

ANNEXE « A »

COMPILATION DE RECOMMANDATIONS

RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE D'ÉDUCATION :

1. Les recommandations du groupe de travail sur les substances destinées à augmenter le rendement de Sports universitaires de l'Ontario (SUO) par rapport à l'éducation en matière de dopage devraient être étudiées et adoptées, le cas échéant.
2. Les programmes éducatifs en matière de dopage devraient avoir pour but principal la prévention. Ils devraient encourager la prise de décisions éthiques et positives. Les programmes éducatifs actuels du Centre canadien pour l'éthique dans le sport qui s'adressent aux athlètes du football consistent principalement à faire connaître les règles et les procédures aux joueurs. Ils ne parviennent pas à changer l'attitude ni le comportement en matière de dopage et de tricherie.
3. Les programmes éducatifs doivent s'adresser au groupe d'âge et au niveau de jeu du joueur. Ils devraient mettre l'accent sur les aspects positifs des compétitions sans dopage. L'éducation doit comprendre des débats sur les valeurs et les principes du sport, sur les dangers et les répercussions que les substances destinées à améliorer l'apparence et la performance ont sur la santé, sur la diététique appropriée et sur les pratiques en matière de force et de conditionnement au-delà des règles et des procédures en matière de dopage.
4. Les parents devraient être encouragés à participer à l'éducation.
5. L'éducation devrait avoir pour but de s'assurer que lorsqu'un athlète se joint à SIC, à l'ASCS (cégep) ou au football junior, il est au courant du Programme canadien antidopage et du sport sans dopage, de même que des dangers liés à l'utilisation de substances destinées à augmenter le rendement, de la diététique appropriée et des pratiques en matière de force et de conditionnement nécessaires pour satisfaire les critères rigoureux des compétitions.
6. L'éducation en matière de substances destinées à augmenter le rendement devrait être obligatoire pour les entraîneurs, le personnel en matière de force et de conditionnement et les administrateurs. Cette éducation devrait également comprendre de l'information sur les procédures et sur les protocoles d'administration en matière de contrôles ciblés et pour dépister les joueurs qui pourraient être à risque.
7. Un enseignement propre au football qui aborde la diététique de même que les pratiques en matière de force et de conditionnement devrait être mis en place et personnalisé selon les besoins des athlètes, des entraîneurs et des parents.
8. L'éducation en matière de suppléments devrait comprendre une information sur les besoins réels en suppléments nutritionnels, offrir une information à jour et pertinente sur les risques liés à l'ingestion de suppléments en matière de santé personnelle et de conséquences antidopage. Des renseignements sur les options de certificats délivrés par une tierce partie devraient être fournis afin de réduire le risque des contrôles qui pourraient révéler par inadvertance la présence de substances interdites.
9. On devrait imaginer un nouveau matériel éducatif, en collaboration avec le public ciblé,

cela dans un souci d'efficacité. Les programmes éducatifs actuels, comme ceux de l'AMA, du Centre canadien pour l'éthique dans le sport et de la Taylor Hooton Foundation, devraient être revus et recadrés pour être plus efficaces et plus complets.

10. Dans le cas où un même joueur se trouverait obligé de suivre de nombreux cours pendant sa carrière, un système devrait être mis en place pour évaluer ses connaissances en matière de dopage et ses aptitudes à prendre des décisions éthiques pour éviter de répéter la formation. On devrait s'assurer que les programmes éducatifs soient correctement dispensés.
11. Un comité responsable de l'éducation en matière de dopage au football devrait être mis sur pied afin de travailler avec le Centre canadien pour l'éthique dans le sport et de participer à l'élaboration des programmes éducatifs appropriés et efficaces propres au football. Ce programme devrait être offert partout au pays. Le Centre canadien pour l'éthique dans le sport et l'organisme directeur du sport doivent communiquer tout changement apporté aux programmes d'éducation.
12. Les principales personnes influentes dans la vie des joueurs, leurs parents, les entraîneurs, les médecins, les soigneurs et les capitaines des équipes ainsi que les anciens coéquipiers devraient participer au processus d'éducation.
13. L'éducation en matière de dopage et d'éthique devrait être intégrée au programme d'enseignement provincial et territorial, afin de cibler les enfants qui jouent au football et ceux qui pratiquent d'autres sports. L'éducation en matière de santé axée sur les substances destinées à améliorer l'apparence et la performance devrait être dispensée à tous les étudiants.
14. Les modèles de rôle du football professionnel et les initiatives éducatives entre pairs devraient être élaborés afin qu'ils aient les plus grandes répercussions possible et qu'ils transmettent des messages éducatifs de manière efficace.
15. Au collège (cégep) et à l'université, un programme éducatif auquel la Taylor Hooton Foundation et le Centre canadien pour l'éthique dans le sport auraient collaboré ainsi que de nouveaux modules d'enseignement en ligne devraient être élaborés et comprendre un séminaire sur place pour tous les joueurs de chaque ligue. Des formateurs médicaux, le personnel des équipes et les directeurs athlétiques devraient participer au séminaire. La présentation devrait être axée sur la culture du football, sur les attitudes à adopter en matière de substances destinées à augmenter le rendement, sur les répercussions sur la santé et sur les dangers liés au dopage.
16. Recommandation d'une méthode en trois étapes : partenariat, partage de l'information et mise sur pied des programmes, lancement du programme dans les écoles, auprès des équipes et des ligues, incluant les modules pour les entraîneurs et les parents, et demande aux athlètes plus âgés de partager leur expérience avec les plus jeunes, en leur présentant le programme des années à venir.
17. Élaborer un programme d'orientation pour les athlètes, afin de faciliter leur réadaptation et leur réorientation lorsqu'ils se sont rendus coupables de dopage. Revoir le programme d'orientation actuel de la LCF et déterminer la possibilité d'offrir un programme semblable dans le domaine du football et dans tous les sports au Canada.
18. Encourager les athlètes dont les échantillons ont révélé la présence de substances interdites et qui ont été inculpés pour violation des règles antidopage à « revenir » vers leur sport, en transmettant des messages à leurs pairs sur les programmes ou les présentations en matière d'éducation.
19. L'éducation en matière de dopage devrait demeurer obligatoire, et l'organisme directeur du

sport devrait s'assurer que cette règle soit suivie pour qu'un athlète puisse pratiquer un sport.

20. Le Centre canadien pour l'éthique dans le sport devrait inciter le gouvernement du Canada à revoir les lois canadiennes sur la sécurité, sur la production et sur la vente des suppléments au Canada. Des lois plus rigoureuses en matière de fabrication, d'emballage et d'étiquetage ainsi que des avantages réels à ces produits devraient être exigés pour la santé et la sécurité des athlètes canadiens et du grand public.

21. Il faut élaborer une stratégie d'engagement efficace des conseils d'administration et de la haute direction des institutions, afin de valoriser l'importance de l'esprit d'équipe, de l'intégrité et des valeurs du sport sans dopage. Les messages importants devraient être axés sur les parallèles qui existent entre l'intégrité scolaire et l'intégrité sur le terrain de jeu. Il faut aussi mettre en évidence les répercussions sur la réputation du joueur, sur son institution, sur son club sportif, sur les commanditaires potentiels et sur les perspectives de carrière futures du joueur.

RECOMMANDATIONS

EN MATIÈRE DE CONTRÔLE ET D'ANALYSE :

1. Le taux de contrôle actuel, de 2 % à 3 % du nombre total de joueurs des ligues, du Centre canadien pour l'éthique dans le sport pour SIC, l'ASCS et le football junior est inapproprié. Il faut donc plus de contrôles pour vivement dissuader les joueurs : augmenter de façon significative les contrôles, jusqu'à 30 % du nombre total des joueurs par année, grâce à un modèle de contrôle documenté. Par exemple, un joueur pourrait subir un contrôle une fois par année, ou plusieurs fois. Toutefois, le nombre total de contrôles représenterait 30 % de tous les joueurs.
2. La distribution des contrôles devrait comprendre des contrôles d'urine et de sang en compétition et hors compétition, selon la formule suivante : 30 % de contrôles en compétition et 70 % de contrôles hors compétition. Le processus de sélection des individus et des équipes devant subir des contrôles d'urine et de sang devrait cibler les athlètes les plus à risque. Grâce aux données pertinentes de performance, des contrôles multiples et des contrôles continus devraient s'adresser aux joueurs, aux positions des joueurs et aux équipes les plus à risque. Les données de performance devraient être fournies au Centre canadien pour l'éthique dans le sport de manière harmonisée par les autorités pertinentes et déterminant les athlètes à risque élevé au moins deux fois par année.
3. À des fins de détermination et de ciblage des athlètes en matière de contrôle, les données liées à la performance des évaluations des joueurs tout au long de la saison et d'une année à l'autre permettent d'obtenir de bons renseignements antidopage. Les équipes devraient fournir les données de performance des joueurs au Centre canadien pour l'éthique dans le sport. Des bases de données bien connues existent déjà et sont utilisées dans l'industrie du football, par exemple, fbXchange. Des mesures physiques quant à la vitesse, à la taille, au poids et à divers autres contrôles bien documentés, comprenant des références, faciliteraient le ciblage des athlètes et des équipes, et permettraient de comparer les saisons entre elles.
4. Une attention particulière devrait être portée à la qualité, et non seulement à la quantité des contrôles. Les stratégies de contrôle hors compétition devraient comprendre des contrôles pour les individus et pour les équipes, afin qu'ils

- restent les plus imprévisibles possible. Les contrôles d'équipes devraient s'adresser à une partie de l'équipe ou à toute l'équipe, pendant l'entraînement et la saison des compétitions. Les joueurs pourraient subir plusieurs contrôles par saison, y compris des contrôles hors saison. Pour que ces contrôles soient dissuasifs, il faudrait que les athlètes pensent qu'ils courent le risque d'être contrôlés en tout temps et n'importe où.
5. Des analyses scientifiques plus approfondies et des suivis longitudinaux des paramètres physiques mesurés dans les échantillons d'urine et de sang selon les lignes directrices du Passeport biologique de l'athlète de l'AMA devraient s'adresser aux joueurs de football. Ainsi, on pourrait mieux identifier et cibler les athlètes dont la physiologie anormale pourrait indiquer l'utilisation de substances interdites. Ce programme serait à même de permettre des contrôles plus ciblés et relativement peu onéreux.
 6. Pour être cohérent, le Centre canadien pour l'éthique dans le sport devrait demeurer le seul gestionnaire des résultats des contrôles de dopage. Le processus de gestion des résultats demeure bien défini et il protège les droits des athlètes dans le cas de résultats d'analyses anormaux ou d'autres violations possibles des règles antidopage.
 7. Un processus de consultation devrait être élaboré afin de permettre à l'industrie du football d'étudier la Liste des interdictions de l'AMA pendant la période de consultation annuelle et de fournir ses recommandations. Le Centre canadien pour l'éthique dans le sport devrait mettre sur pied une stratégie d'engagement visant à recueillir les commentaires de l'industrie du football durant ce processus.
 8. L'élaboration d'ententes transparentes de partage des coûts entre les organismes antidopage, le gouvernement, les entreprises commanditaires, les institutions, les organismes de sport et le football professionnel devrait être considérée.

RECOMMANDATIONS

EN MATIÈRE DE POLITIQUES ET DE SANCTIONS :

1. SIC, l'ACSC (cégep) et la LJCF par le biais de Football Canada devraient continuer à adopter le PCA pour assurer la plus grande crédibilité, conformité et confiance aux yeux de l'industrie du sport et du public.
2. Les politiques antidopage des ligues et des institutions de SIC, de l'ACSC (cégep) et de la LJCF doivent être améliorées et harmonisées.
3. La LCF devrait reconnaître et respecter les sanctions du PCA pour s'assurer que les joueurs ne jouent pas dans leur ligue pendant une période d'inadmissibilité au Canada.

4. Recommander des sanctions autres que celles du PCA :
 - I. Sanctions pour les équipes :

Ces sanctions additionnelles pour les équipes devraient être infligées à la suite de violations aux règles antidopage de toutes les ligues :

 - Impossibilité d'être l'hôte d'un championnat pendant deux (2) ans pour chaque joueur reconnu coupable d'une violation des règles antidopage dans une saison.
 - L'équipe reconnue coupable d'une violation des règles antidopage se voit attribuer une défaite à son dossier.
 - II. Les pénalités financières devraient s'appliquer aux institutions et aux équipes des ligues. Elles devraient être versées (par exemple, 5 000 \$ par violation des règles antidopage) à leur organisme directeur de sport, afin de contribuer à l'éducation en matière de dopage, aux coûts liés aux contrôles et aux coûts relatifs à la gestion des résultats. Une partie de la pénalité financière devrait être envisagée, pour être réinvestie dans d'autres contrôles ciblés.
 - III. Toute institution de SIC ou de l'ACSC (cégep, le cas échéant) devrait perdre une bourse pendant deux (2) ans pour chaque joueur contrôlé positivement reconnu coupable d'une violation des règles antidopage.
 - IV. Lorsque trois joueurs d'une même équipe sont reconnus coupables d'une violation des règles antidopage dans une saison, l'équipe devrait perdre son statut d'« équipe en règle » pendant un certain temps (par exemple, une [1] saison).
5. SIC, l'ACSC et la LJCF ainsi que leurs institutions et clubs membres devraient élaborer des stratégies et des tactiques visant à encourager les joueurs à collaborer activement en échange d'une réduction des sanctions pour les individus ou les équipes. Ces stratégies doivent être intégrées aux politiques antidopage de leur organisme. Ce qui suit devrait aussi être pris en considération :
 - I. Coordonnées de la personne qui a fourni la substance ;
 - II. Autres individus pouvant être concernés ;
 - III. Tout renseignement qui donne lieu à une autre violation des règles antidopage et à des contrôles ciblés.

RECOMMANDATIONS

EN MATIÈRE D'ENGAGEMENT DES PARTENAIRES :

1. Porter une attention particulière au développement de partenariats et de relations, ce qui rendra considérablement service directement au football, en reconnaissant que de nombreux joueurs de football excellent tant sur le plan universitaire que sportif.

2. Porter une attention particulière aux groupes cibles stratégiques et déterminer comment chaque groupe peut contribuer à la lutte contre le dopage au football :
 - a. Institutions de SIC
 - b. Ligue canadienne de football
 - c. Programme de sensibilisation aux drogues de la GRC
 - d. Agents des services frontaliers de l'Agence des services frontaliers
 - e. Santé Canada
 - f. Ministères de l'Éducation provinciaux et fédéral
 - g. Défense nationale
 - h. Services correctionnels du Canada
 - i. Sport Canada
 - j. Académie canadienne de médecine du sport et de l'exercice
 - k. Services d'orientation et de réadaptation
 - l. Partenaires d'affaires

RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE DE COÛTS ET DE FINANCEMENT :

1. Afin d'offrir un incitatif encourageant fournissant des renseignements précis et à jour sur la localisation, un système doit être mis en place afin que les équipes paient les coûts liés au prélèvement des échantillons et à la planification de la mission lorsque les athlètes ne sont pas en mesure de subir des contrôles antidopage ou lorsqu'il est impossible de les localiser.
2. Un plan de partage des coûts entre les écoles, les équipes et le Centre canadien pour l'éthique dans le sport devrait être étudié et élaboré attentivement.
3. Toute équipe dont les athlètes commettent des violations aux règles antidopage doit être obligée de payer les frais liés aux contrôles subséquents de toute l'équipe et les coûts liés à la gestion de ces conséquences (selon la violation des règles antidopage).
4. Il serait utile de créer un registre national de recrutement pour les joueurs de football du pays partagé entre partenaires. Ce registre permettrait aux joueurs de devenir membres, de télécharger des données et des vidéos sur la performance, des biographies, des photos et des performances scolaires. Pour faire partie des ligues ou des niveaux de football, les joueurs devraient suivre une formation obligatoire. Une partie des frais d'adhésion serait allouée aux coûts liés aux contrôles et à la formation, dans le cadre des programmes antidopage des divers organismes du partenariat. Élaborer une stratégie avec les anciens joueurs pour attirer des fonds.
5. Bien définir les commanditaires et les amener à soutenir les initiatives éducatives en les commanditant.
6. Fournir des crédits éducatifs aux professionnels des soins de santé en échange de séminaires éducatifs en matière de dopage.
7. Une campagne éducative nationale visant les jeunes devrait être mise en place, et des partenariats devraient être institués avec les entreprises du Canada, la LCF et le gouvernement du Canada.
8. Établir un partenariat avec la LCF, afin de mettre sur pied des initiatives de financement et utiliser les joueurs comme mentors et présentateurs aux fins du programme éducatif.
9. Étudier la possibilité d'organiser un dîner ou un déjeuner annuel de financement axé sur le sport éthique et le soutien des programmes antidopage à l'échelle nationale. Former un comité pour élaborer une stratégie de financement rentable.

ANNEXE « B »

Administration du groupe de travail :

Le Centre canadien pour l'éthique dans le sport a offert du soutien administratif au président et aux membres du groupe de travail.

Résumé des délibérations du groupe de travail :

Dates des rencontres en personne : 3 décembre 2010, 1^{er} avril 2011 et 3 juin 2011

Dates des téléconférences : 10 mars 2011

Critères de sélection des membres :

Les critères suivants ont été retenus pour aider à définir les meilleurs candidats pour le groupe de travail :

- Mandat et responsabilités dans le domaine du sport (SIC, ACSC, Football Canada et LCF)
- Connaissance de l'industrie du football – particulièrement le système sportif amateur au Canada
- Position dans le monde des affaires – financement des partenariats
- Position politique (fédérale et provinciale) – financer des partenariats et traiter de politiques et de lois
- Compréhension des dangers et répercussions possibles que l'utilisation de stéroïdes ou autres substances interdites peuvent avoir sur les jeunes
- Compréhension de la psychologie au-delà de l'utilisation de substances destinées à augmenter le rendement
- Capacité à établir des réseaux et à ouvrir des portes
- Connaissances dans le domaine de la prévention, de l'éducation, de l'application de la loi et des enquêtes
- Profil

GLOSSAIRE

Programme canadien antidopage (PCA) :

Ensemble de règles régissant le contrôle du dopage au Canada. Conformément au Code mondial antidopage et à tous les standards internationaux, le PCA décrit la mise en œuvre du programme et le processus de gestion des résultats. Il sert également de norme en matière d'éducation dans le domaine du sport axé sur des valeurs au Canada.

Dopage : Commettre une ou plusieurs violations aux règles antidopage des articles 2.1 à 2.8 du Code mondial antidopage, y compris :

- Présence d'une substance interdite, de ses métabolites ou de ses marqueurs ;
- Usage ou tentative d'usage par un sportif d'une substance interdite ou d'une méthode interdite ;
- Refus de se soumettre ou fait de ne pas se soumettre à un prélèvement d'échantillon ;
- Violation des exigences applicables en matière de contrôle hors compétition ;
- Falsification ou tentative de falsification du contrôle de dopage ;
- Possession de substances ou de méthodes interdites ;
- Trafic ou tentative de trafic de substance interdite ou de méthode interdite ;
- Administration ou tentative d'administration d'une substance interdite ou d'une méthode interdite.

Athlète à risque élevé : Terme caractérisant un athlète qui peut être ciblé pour des contrôles antidopage selon l'évaluation de divers facteurs de risque, incluant, mais sans s'y limiter, le sport, la physiologie, l'historique en matière d'analyse des échantillons, les renseignements et les performances antérieures.

Renseignements : En matière de dopage, les renseignements représentent le produit de l'évaluation logique et systématique de l'information recueillie par un organisme antidopage. Ils facilitent la planification et la prise de décisions opérationnelles en matière de contrôles antidopage efficaces.

Substances destinées à augmenter le rendement :

Terme général faisant référence aux substances qu'un individu utilise pour améliorer ses performances, généralement dans le sport qu'il pratique.

Données liées à la performance :

Données obtenues à partir de tests physiques visant à évaluer la performance dans un sport en particulier, par exemple, le poids, la vitesse, les résultats lors des compétitions et les données liées aux blessures.

Liste des interdictions : Liste déterminant les substances interdites et les méthodes interdites que l'AMA publie et met à jour chaque année. Tous les programmes antidopage conformes à l'AMA doivent se servir de la Liste des interdictions.

Contrôles ciblés : Contrôles antidopage effectués selon des preuves analytiques et non analytiques permettant d'effectuer des contrôles antidopage dans certains sports ou chez certains athlètes.

Contrôles : Étapes du processus de contrôle du dopage relatives à la planification de la distribution des contrôles, au prélèvement des échantillons, à la manipulation des échantillons et au transport des échantillons au laboratoire.

Agence mondiale antidopage (AMA) : Fondation indépendante mise sur pied grâce à une initiative collective dirigée par le Comité international olympique (CIO) afin de promouvoir, de coordonner et de surveiller la lutte contre le dopage dans le sport.

ⁱ *Commission d'enquête sur le recours aux drogues et aux pratiques interdites pour améliorer la performance athlétique* – L'Honorable Charles L. Dubin, commissaire, chapitre 25, pages 499 et 500, 1990

ⁱⁱ *Commission d'enquête sur le recours aux drogues et aux pratiques interdites pour améliorer la performance athlétique* – L'Honorable Charles L. Dubin, commissaire, chapitre 26, pages 512 à 523, 1990